

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

DOSSIER LES ARMÉES DE L'UE



FOCUS DÉFENSE
**15 ANS
DE KOSOVO**

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



Interview du général d'armée Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées

Quel est votre état d'esprit au moment où vous prenez vos fonctions de chef d'État-Major des armées ?

Je ressens d'abord un grand honneur et une immense fierté. Nous avons des armées exceptionnelles. Les résultats sont là, dans des conditions variées et souvent difficiles. Je l'ai encore mesuré récemment, en rencontrant les marins de la Task Force 473, nos soldats engagés au Mali et en Centrafrique mais aussi les forces aériennes stratégiques qui, depuis cinquante ans, assurent la mission de dissuasion nucléaire.

Major général des armées ces quatre dernières années, j'ai conduit la réforme des armées. Je connais parfaitement la situation, les tensions qui pèsent dans tous les domaines : le personnel, le matériel, l'infrastructure, le fonctionnement, l'activité, le soutien. Je suis donc lucide, mais déterminé à relever les défis auxquels nous ferons face.

Quels sont les enjeux des années à venir ?

L'engagement opérationnel est notre finalité, donc notre priorité. L'objectif premier vers lequel doivent tendre tous nos efforts en découle : disposer en tout temps et en tout lieu des capacités nécessaires aux missions qui nous sont confiées. L'Afrique et le Moyen-Orient resteront primordiaux à court terme.

Le Livre blanc et la loi de programmation militaire 2014-2019 nous fixent le cap. La France a choisi de conserver un outil militaire conséquent, pour apprécier les situations, décider et agir en autonomie, tout en assumant

ses responsabilités internationales. Sous forte contrainte budgétaire, c'est un chemin ambitieux.

Dès aujourd'hui, nous abordons une nouvelle étape de notre trans-

formation. La loi de programmation impose de réduire notre format et de revoir la carte de nos implantations : c'est ainsi que nous pourrions moderniser nos capacités et préparer au mieux nos armées à leurs missions dans le cadre qui nous est imposé. Pour les maintenir au meilleur niveau, nous devons rester mobilisés, agir autrement et agir ensemble, dans la complémentarité de nos cultures d'armée et en s'appuyant sur les coopérations multinationales.

L'ordre aux armées, directions et services interarmées, que j'ai signé le 15 février, est notre feuille de route pour les trois prochaines années. C'est un projet collectif qui inscrit la prochaine étape de notre transformation dans une seule cohérence, un projet réaliste qui tient compte de la situation de nos armées et des moyens dont elles disposeront pour s'adapter.

Quel message souhaitez-vous adresser aux femmes et aux hommes des armées ?

Nous devons être fiers des valeurs que nous portons et de ce que nous parvenons à réaliser. L'attachement à notre pays, la discipline, la cohésion fondent notre engagement et sont un témoignage pour nos concitoyens. Nos armées sont reconnues pour leurs succès opérationnels, en France et à l'étranger. Depuis 1997, elles ne cessent de se réformer, tout en étant au rendez-vous en opérations. Ce sans-faute est une source de motivation individuelle et collective.

Nous devons également être confiants. Si l'on prend un peu de recul face aux difficultés du présent, on constate que nous avons toujours réussi à faire face, avec passion et ardeur. Je ne minimise pas les défis du quotidien, les efforts considérables qu'ils demandent, mais je sais que si nous mettons la cohésion, l'humanité et la qualité des relations humaines au cœur de nos missions, nous continuerons à gagner ensemble.



ARMÉES D'AUJOURD'HUI

- 3** Interview du chef d'État-Major des armées

FORCES EN ACTION

- 6** Sotchi, neige de médailles
- 8** Eagle Eyes : binôme gagnant
- 12** Océan Indien : à l'abordage des pirates
- 18** Les opérations en bref

FOCUS REFORME

- 20** Participer à la simplification du soutien

FOCUS EQUIPEMENT

- 23** Brèves

FOCUS DEFENSE

- 24** Pacte Défense Cyber : l'excellence renforcée
- 26** Quinze ans de présence française au Kosovo
- 30** Interview du gouverneur militaire de Paris
- 32** France-Tunisie : éteindre l'incendie à Bizerte
- 34** IHEDN : sur les bancs de l'Institut
- 36** Repères

DOSSIER

- 38** Armées de l'Union

DETOURS

- 56** Culture. La guerre en héritage
- 60** Portrait. Martin, le frère d'armes
- 62** Histoire. 1944 : Une Allemagne déjà vaincue
- 66** Kiosque

TOLÉRANCE ZÉRO

ÉDITORIAL



R. CONNAN © DICOD

À l'occasion de la Journée de la femme, ce 8 mars, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a donné une nouvelle impulsion à l'action contre les discriminations au sein du ministère en demandant à l'Inspection générale des armées et au Contrôle général des armées de mener une enquête conjointe sur le harcèlement dans l'institution militaire et de lui faire des propositions dès la fin du mois.

Cette décision fait suite au rapport que le ministre a reçu du Contrôle général sur « l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du ministère de la Défense » et à un autre rapport, réalisé par le Haut Conseil pour l'évaluation de la condition militaire, consacré à la place des femmes dans les armées.

La France est en avance sur ses alliés européens avec un taux de féminisation de 15 % de ses forces armées, contre moins de 10 % pour l'Allemagne et le Royaume-Uni. Cette évolution a été rapide et si, aujourd'hui, il n'y a plus de secteurs interdits aux femmes, puisque même les sous-marins seront adaptés pour avoir des sanitaires séparés, elle doit encore être accompagnée dans les mentalités.

Depuis 2012, chaque ministère est doté d'un haut fonctionnaire à l'égalité des droits. Françoise Gaudin exerce cette fonction au sein de la Défense. En 2013, un Observatoire de la parité a également été créé. De plus, la totalité des comportements assimilables au harcèlement, aux discriminations et aux violences sexuelles est signalée par le commandement à l'autorité judiciaire pour faire l'objet d'une enquête et d'éventuelles poursuites pénales, en parallèle avec les enquêtes de commandement et les sanctions disciplinaires.

Enfin, le 6 août 2013, le ministre a adressé aux directeurs d'écoles militaires une circulaire très ferme rappelant l'interdiction de toute brimade : les traditions sont respectables quand elles transmettent des valeurs, elles sont inacceptables quand elles perpétuent des comportements déviants.

Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Pierre Bayle. **Chef du département rédactions** : lieutenant-colonel (air) Antoine Plantard. **Rédacteur en chef** : lieutenant-colonel (terre) Philippe Dupas. **Secrétaire générale de rédaction** : Sybille Prenel. **Secrétaires de rédaction** : Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Directrice artistique** : Micheline Jérôme (Key Graphic). **Chef des reportages** : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction** : Carine Bobbera (48 07), capitaine (terre) Flora Cantin (33 18), Paul Hessenbruch (55 05), Samantha Lille (47 27), capitaine (air) Laetitia Perier (45 83). **Prestations extérieures** : EMIA-FE, Laurent Henninger, Jean-Claude Jaeger, Nelly Moussu (Rouge Vif). **Service photo** : Jean-Jacques Chatard (46 98), sergent (air) Rémi Connan. **Service icono** : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication** : Thierry Lepsch : 01 53 42 87 79. **Photogravure** : Key Graphic. **Impression** : Groupe Maury Imprimeur. **Routage** : EDIACA. **Dépôt légal** : février 2003. Dicod - École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris. **N° ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Céline Butaud : 01 44 42 40 07. celine.butaud@intradef.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : Feldberg 13, exercice de la Brigade franco-allemande en mars 2013/Arnau Karaghézián@ECPAD.

Sotchi

Des médailles comme s'il en neigeait

Avec quinze médailles dont quatre d'or, la France a bouclé ses Jeux olympiques d'hiver les plus prolifiques depuis leur origine. Cette moisson historique est notamment due aux bons résultats des représentants du ministère de la Défense qui ont décroché six médailles (trois en or, deux en argent, une en bronze). Si les résultats ont été à la hauteur des attentes, il faut également souligner la représentation remarquable du ministère de la Défense au sein de la délégation tricolore, plus particulièrement celle du personnel de l'équipe de France militaire de ski. En tout, 22 sportifs de haut niveau de la Défense, dont un gendarme et un agent civil sous contrat, ont participé à cette belle aventure en biathlon, combiné nordique, short-track, ski alpin, ski de fond et snowboard cross. Les athlètes militaires français étaient encore plus nombreux à Sotchi qu'aux JO de Vancouver en 2010 et de Turin en 2006. « *Cette belle représentativité témoigne de la pertinence du dispositif et de la politique de recrutement* », analyse le général Louis Boyer, qui commande le Centre national des sports de la Défense.

À Sotchi, la moitié de la délégation française de biathlon était militaire. Le taux de participation en ski de fond et en ski alpin était respectivement de 40 % et 32 %.

Fer de lance de l'équipe militaire de ski, le sergent Martin Fourcade a illuminé les JO (lire le portrait p. 60), mais les surprises les plus inattendues sont venues du chasseur 1^{re} classe Pierre Vaultier en snowboard cross, qui a décroché l'or olympique, et du caporal-chef Steve Missillier, vice-champion olympique en ski alpin dans l'épreuve du slalom géant (photo). Enfin, dans le relais masculin du ski de fond 4 x 10 km, le caporal-chef Robin Duvillard et le 1^{re} classe Ivan Perrillat-Boiteux ont remporté une belle médaille de bronze, avec leurs partenaires non-militaires Jean-Marc Gaillard et Maurice Manificat.

■
Paul Hessenbruch





Eagle Eyes **Binôme gagnant**

Grâce à la collecte de renseignements des Britanniques du 16 Air Assault Brigade, une unité française du 2^e régiment étranger de parachutistes a mené avec succès la neutralisation de terroristes. Exercice organisé en Corse par les soldats de Sa Majesté, Eagle Eyes représente un pas de plus vers la création d'une force expéditionnaire commune opérationnelle en 2016.

**Des commandos
du 2^e régiment étranger de
parachutistes se regroupent
dans la zone d'exfiltration.**



FORCES EN ACTION



« Voilà deux jours que les Britanniques ont déployé leurs différents capteurs de renseignement : artillerie, génie, guerre électronique... »

En haut à gauche : répétition générale. Le capitaine Vallier, commandant la 4^e compagnie du 2^e régiment étranger de parachutistes (2^e REP), a réuni les Britanniques et ses chefs de section pour préparer l'opération.

En haut à droite : avant l'attaque, l'adjoint du commandant de compagnie reçoit un compte rendu par radio.

Ci-dessus, de gauche à droite : le chef des rebelles a été capturé dès le début de l'assaut. Les commandos l'emmènent vers la zone d'extraction. Le reste des hommes poursuit l'action.

Ci-contre à droite : le Puma du 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat effectue un vol stationnaire tandis que les parachutistes se préparent à quitter la zone en grappe une fois leur mission accomplie.

Ci-dessous : débriefing à chaud entre les légionnaires du 2^e REP et les tireurs d'élite britanniques du 2 PARA qui ont participé à la prise de la Torre Mozza.





Vingt-cinq terroristes morts, 8 kalachnikovs et 14 Famas récupérés, 2 blessés pris en compte, 1 prisonnier... », annonce par radio Gris 3, chef de section français, à son commandant d'unité. L'opération Eagle Eyes est un succès. Au-delà du bilan tactique, cet exercice organisé par la 16 Air Assault Brigade afin d'entraîner ses unités à la chaîne ISTAR (*Intelligence Surveillance Target Acquisition and Reconnaissance*) – autrement dit à la recherche, à la collecte et au traitement du renseignement, ainsi qu'à l'élaboration des ordres en vue d'une action – a permis aux soldats français et britanniques de mieux connaître leurs modes de fonctionnement mutuels.

J-2 Point de situation. Camp Raffalli, PC britannique. Face à une dizaine d'hommes de la *British Army*, le capitaine Vallier, commandant d'unité de la 4^e compagnie du 2^e régiment étranger de parachutistes (2^e REP) et le lieutenant Montpezat, officier de liaison, écoutent les dernières informations venant du terrain. « *Voilà deux jours que les Britanniques ont déployé leurs différents capteurs de renseignement : artillerie, génie, guerre électronique, éléments de reconnaissance*, explique ce dernier. *Les unités d'infanterie, que l'on assimilerait chez nous à des éléments d'éclairage et d'investigation, ont ensuite reconnu des axes qui permettront à la compagnie française d'être recueillie et acheminée jusqu'à sa base d'assaut.* » La cible : un groupe terroriste installé à la Torre Mozza, dans le nord-ouest de la Corse. Ces combattants sont soupçonnés de vouloir s'attaquer au ministre de la Défense lors de sa venue sur l'île en hélicoptère. Ils disposent d'un système de missile sol-air SA-16 caché à l'intérieur d'un véhicule. But de l'opération franco-britannique : s'emparer du site et extraire le leader avant l'arrivée du membre du gouvernement.

Patrouilles terroristes aléatoires

« *Bravo 1 est-il à la même position ? Toujours seul ?* » Le chef rebelle suscite encore des interrogations. Le dossier d'objectifs est déjà bien avancé, mais il manque au capitaine Vallier des photos de l'arrière de la bâtisse et des données sur la fréquence des tours de garde. J-1 Répétition générale. Camp Raffalli, sous-sol de la 4^e compagnie. Cette fois, les Français reçoivent. Le commandant d'unité passe en détail chaque point clé de l'opération en s'appuyant sur deux caisses à sable. « *Une quinzaine de combattants, pour la plupart inexpérimentés, ont été repérés, mais les Britanniques estiment aujourd'hui à trente le*

nombre d'individus », annonce le capitaine Vallier à ses chefs de section. Les patrouilles des terroristes restent aléatoires, tout comme leur durée. « *Nous supposons qu'ils possèdent des jumelles de vision nocturne : des hommes ont été repérés marchant sans lumière* », ajoute le lieutenant Bouquin, officier renseignement britannique. La réussite de la mission se jouera sur la discrétion de l'infiltration qui sera guidée par les hommes du 2nd Battalion of the Parachute Regiment (2 PARA). « *Si nous sommes repérés pendant la mise en place, il faudra procéder à l'assaut dans la foulée* », avertit le capitaine.

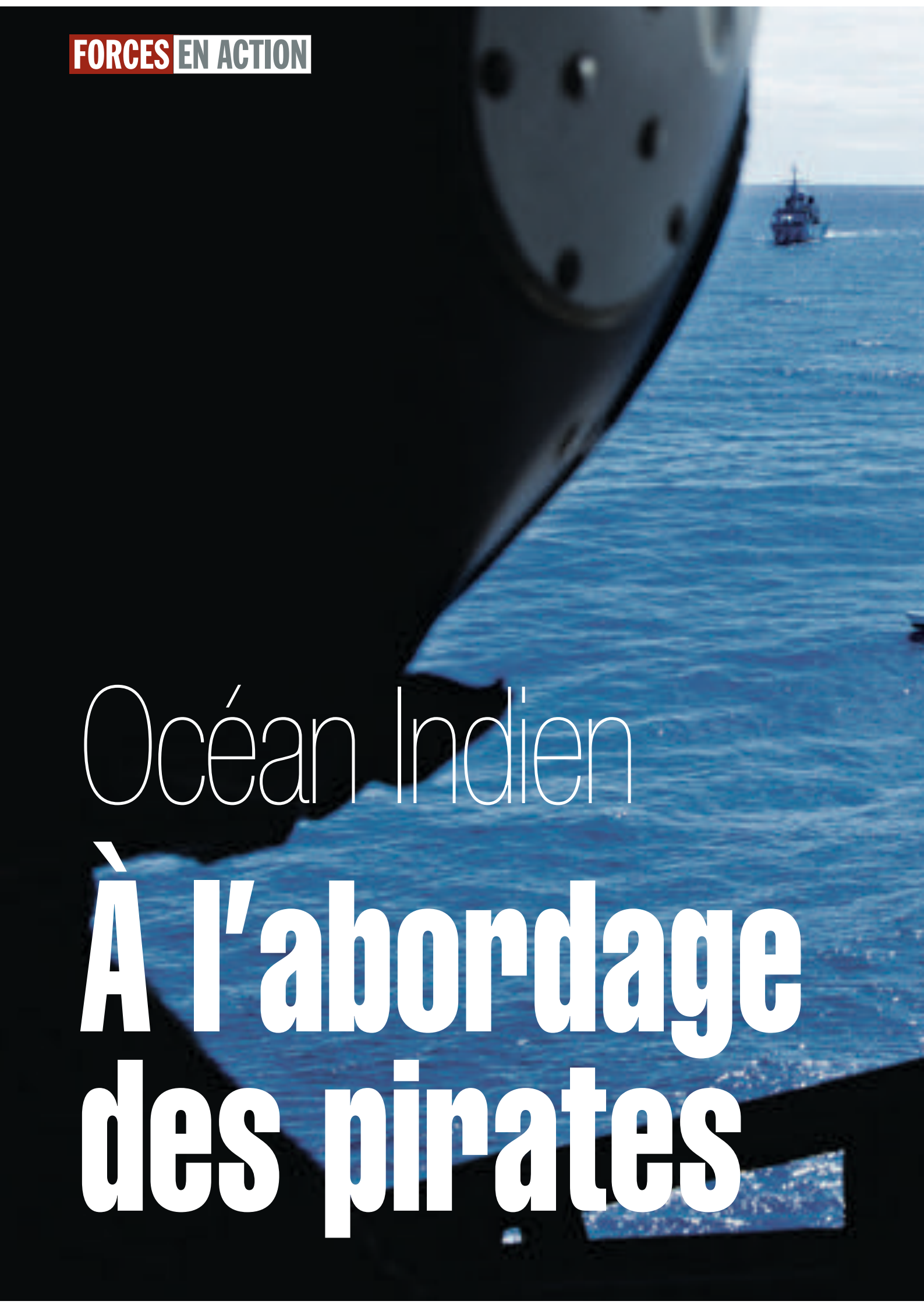
J-1, 21 heures à 3 heures. Arrivés au point de rassemblement, les soldats de la 4^e compagnie découvrent avec surprise le parcours qu'ils auront à effectuer dans quelques heures grâce à une caisse à sable géante confectionnée par les Britanniques, en pleine montagne dans une zone retranchée et protégée. Changement de dernière minute : les Français donneront l'assaut par le sud et non plus par le nord.

Missile sol-air éliminé

Jour J. 7 heures. Deux Gazelle du 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat entrent en scène et détruisent avec leurs missiles Hot les trois véhicules des terroristes. Le SA-16 est éliminé. Quasi simultanément, les tireurs d'élite du 2 PARA et une section d'appui déclenchent des feux nourris. Au bout de quelques minutes, l'assaut est lancé. Les deux équipes du groupement des commandos parachutistes du 2^e REP investissent la position ennemie et identifient rapidement le chef. À la radio, le lieutenant Bouquin confirme que l'opération suit le bon tempo : « *Nous sommes arrivés sur position favorable pour exfiltration par grappe. Demande autorisation de prendre la liaison directement avec Buffalo.* » Buffalo, c'est l'hélicoptère Puma qui doit venir les récupérer. Ses pales ne tardent d'ailleurs pas à se faire entendre. En parallèle, la compagnie de combat continue de fouiller la zone, réunissant et comptant l'armement et le matériel saisi pour le détruire.

Un bilan positif pour le capitaine Wilks, coordinateur britannique de l'exercice : « *Ce type d'entraînement nous permet de voir comment les Français préparent leur mission et de quelle manière nous pourrions ensuite combiner nos procédures en vue de la Combined Joint Expeditionary Force.* » Cette force expéditionnaire interalliée et interarmées décidée lors des accords de Défense franco-britannique de Lancaster House en 2010 devrait être opérationnelle en 2016. En Corse, c'est un pas de plus qui a été fait dans cette direction. ■

FORCES EN ACTION



Océan Indien **À l'abordage des pirates**



**Appuyés par un hélicoptère,
deux Zodiac de la frégate *Nivôse*
interceptent le skiff des pirates.**

La frégate de surveillance *Nivôse* vient de recevoir un appel de détresse. Un bateau qui pêche dans la zone est attaqué par des pirates. Aussitôt, l'alerte est donnée. Un hélicoptère décolle tandis que l'équipe de visite embarque à bord de semi-rigides. L'exercice Skiffex simulant un acte de piraterie a eu lieu en décembre au large de La Réunion. Il permet au *Nivôse*, qui participe à la mission Atalante depuis 2008, de s'entraîner, contribuant à réduire les attaques de piraterie dans le golfe d'Aden et au large des côtes somaliennes.

PAR CARINE BOBBERA / PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATARD / DICOD



« Seul un hélicoptère en vol à moins de 55 kilomètres peut intervenir et interrompre l'attaque. »

Ci-dessus : le patrouilleur de surveillance océanique *Le Malin* joue le rôle du bateau de pêche *Clever* attaqué par les pirates. Pour l'exercice, des membres du personnel de la base navale de Port-des-Galets, à La Réunion, ont joué les figurants.

En haut à droite : un chien jaune de la frégate de surveillance guide l'hélicoptère Panther dans sa manœuvre de décollage.

Ci-contre : sur la passerelle, le capitaine de frégate Soubrier, commandant le *Nivôse*, prend connaissance d'un rapport tandis que l'un de ses seconds surveille le bon déroulement de Skiffex.





Mayday mayday... *We are under pirat attack!* » Ce message d'alerte lancé par le bateau de pêche *Clever* est capté par la frégate de surveillance

Nivôse, à quelques nautiques de là. Le pacha ordonne à l'équipage de l'hélicoptère Panther de porter assistance au *Clever*. Tout est bien chronométré pour Skiffex, exercice simulant un acte de piraterie nécessitant l'intervention du *Nivôse*, qui a eu lieu en décembre 2013. Car, depuis 2008, la frégate participe régulièrement à la mission européenne Atalante destinée à protéger les navires du Programme alimentaire mondial acheminant de l'aide humanitaire aux réfugiés somaliens ainsi que les bâtiments vulnérables naviguant dans le golfe d'Aden et au large des côtes de Somalie. Atalante vise également à dissuader, prévenir et réprimer les actes de piraterie au large de ces côtes. Le *Nivôse* a ainsi contribué à appréhender soixante-dix-sept pirates depuis le début de sa participation.

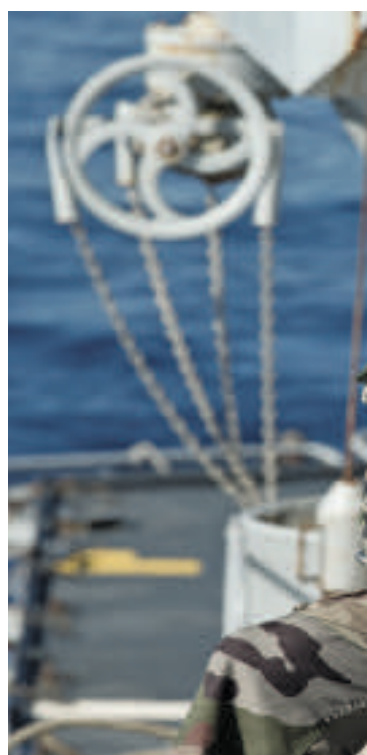
Faire des vagues

L'effervescence règne sur la passerelle de la frégate. Le chef de quart entre en contact avec le *Clever* afin de l'aider à semer les pirates. « *Nous donnons des recommandations pour retarder les actes de piraterie, par exemple effectuer un maximum de manœuvres évasives afin de générer des vagues qui empêcheront les pirates de se rapprocher de la coque du bateau*, explique le capitaine de frégate Jean-Baptiste Soubrier, commandant le *Nivôse*. *Ce sont les recommandations délivrées par l'International Maritime Organization pour les bateaux qui transitent dans les zones à risque.* » Les pirates mettent en moyenne une quinzaine de minutes pour attaquer et prendre possession d'un bateau. « *Cela va donc très vite*, poursuit le pacha. *Nous avons peu de temps pour intervenir. Seul un hélicoptère en vol à moins de 30 nautiques (55 kilomètres) peut intervenir et interrompre l'attaque.* »

« *Appel au poste de combat piraterie* », annonce la radio du bord. Dans les coursives, les marins se pressent pour rejoindre leur poste. En quelques minutes, l'équipe de visite se rassemble pour un briefing. Composée de douze membres de l'équipage, tous volontaires, elle a pour rôle de protéger, de sécuriser le bâtiment et d'effectuer des visites de bateaux suspectés d'activités illicites. Concentrés, les hommes écoutent avec attention la procédure d'interception que leur détaille le capitaine d'armes.

Pendant ce temps, le Panther a localisé et identifié les pirates. « *L'embarcation ne* ■■■

FORCES EN ACTION



En 2013, avec 8 attaques contre 35 l'année précédente, les actes de piraterie au large de la Somalie ont atteint leur plus bas niveau depuis six ans.

Ci-dessus, de gauche à droite : mise à l'eau d'un des deux pneumatiques dans lesquels embarqueront les douze membres de l'équipe de visite. Cagoulés, casqués, armés, vêtus de gilets pare-balles, ils doivent appréhender les pirates.

Ci-contre : l'équipage du *Nivose* a rejoint son poste de combat. Ici, un marin équipé d'une mitrailleuse 12,7 mm surveille les abords du bâtiment.

Ci-contre, à droite : le skiff est intercepté. Les membres de l'équipe de visite montent à bord de l'embarcation et arrêtent les pirates. Ils recueillent aussi les preuves de leur culpabilité : armes, grappins, téléphones portables...

En bas à gauche : une fois les pirates appréhendés, ils sont conduits à bord de la frégate de surveillance.

En bas à droite : l'exercice colle au plus près de la réalité puisque le soldat jouant le rôle du pirate présumé est fouillé une seconde fois sur le *Nivose* pour vérifier qu'il ne dissimule aucune arme. En situation réelle, les personnes interpellées sont interrogées par le commissaire de bord. Après un examen médical, elles seront ensuite placées en rétention.





■■■ *répond pas à nos questions* », rend compte le pilote du Panther au Pacha. « *Utilisez les tirs de semonce* », ordonne ce dernier. Quelques secondes plus tard, la radio grésille à nouveau : « *Les pirates ont été stoppés. Ils ont les mains sur la tête.* » Le commandant donne immédiatement le feu vert à l'équipe de visite pour intercepter les présumés bandits.

Passe arrière, les douze hommes de l'équipe de visite, encagoulés, casque lourd sur la tête et gilet pare-balles, descendent le long de la coque grise du *Nivôse* pour embarquer dans les deux pneumatiques. Ils partent plein gaz vers le skiff, embarcation traditionnelle des pêcheurs somalien utilisée par les pirates. En quelques minutes, ils l'encerclent, appuyés dans les airs par le Panther. Les pirates prennent généralement la mer pendant les périodes d'intermousson, c'est-à-dire de mars à juin et d'octobre à décembre. Très organisés, ils disposent d'un bateau mère, assurant la logistique, et de trois à quatre skiffs, qui servent à attaquer les navires de commerce, les voiliers et les pétroliers. Grâce à ce dispositif, ils peuvent tenir plusieurs semaines en mer et attaquer jusqu'à 1 000 milles nautiques (environ 1 800 kilomètres) des côtes. Une première embarcation accoste alors le skiff. Immédiatement, trois hommes de l'équipe de visite montent à son bord et neutralisent les présumés pirates. Fin de l'exercice.

Interrogatoire et visite médicale

Lors d'une interception réelle, ces hommes seront acheminés à bord du *Nivôse* et pris en charge par l'équipage, conformément aux règles juridiques internationales. Le commissaire du bord les enregistrera administrativement et les interrogera afin de recueillir les preuves qui permettront leur poursuite devant un tribunal. Ils subiront un examen médical afin de s'assurer qu'ils ne souffrent d'aucune maladie nécessitant un traitement et seront ensuite placés en rétention à bord de la frégate jusqu'à leur remise aux autorités compétentes.

En 2013, avec seulement huit attaques contre trente-cinq l'année précédente, les actes de piraterie au large de la Somalie ont atteint leur plus bas niveau depuis six ans. « *Mais le combat n'est pas encore gagné* », relativise le capitaine de frégate Jean-Baptiste Soubrier. La preuve : le 18 janvier dernier, le transport de chalands de débarquement *Siroco* a interpellé cinq pirates dans le golfe d'Aden. ■



Scannez le QR code
pour visionner
le diaporama du reportage



Février CENTRAFRIQUE SANGARIS SE DÉPLOIE VERS L'OUEST

Depuis début février, la force Sangaris est largement tournée vers la province, principalement sur l'axe logistique principal qui va de Bangui au Cameroun. Cette action a pour objectif de créer les conditions favorables au déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) dans l'ouest, d'y faire appliquer les mesures de confiance, de sécuriser la circulation des denrées et de mettre fin aux exactions. Dans ce but, 400 militaires et gendarmes vont renforcer Sangaris. Un module de combat viendra du Tchad accompagné d'hélicoptères de manœuvre



en provenance de Djibouti, à qui seront associés un module logistique et un état-major tactique. Ces capacités permettront d'augmenter la mobilité en province et d'accélérer le déploiement de la Misca. Le 15 février, les soldats français sont intervenus en soutien de la Misca dans une opération de désarmement conduite

à Bangui. Par ailleurs, le 23 février, dans la région de Bouar, à 400 kilomètres à l'ouest de Bangui, un véhicule blindé léger a été victime d'un accident de la circulation. Le caporal Damien Dolet, du régiment d'infanterie chars de marine, y a trouvé la mort et deux de ses camarades, blessés, ont été rapatriés en France.

26-30/01 LIBAN VISITE DE L'INSPECTION DES ARMÉES

Le général de corps aérien Patrick Lefebvre, inspecteur des armées, a effectué une visite du contingent français de la Finul au Sud-Liban. Après un passage au PC situé à Naqoura, un survol de la zone d'opérations au sud du Litani et une inspection des unités stationnées sur le site UNP 6.41 et sur le camp de Jabal Maroun, le général Lefebvre a pu apprécier le moral des soldats. Il a aussi contrôlé la mise en œuvre des directives du chef d'État-Major des armées par le contingent français de la Finul.

07/02 AFGHANISTAN REGROUPEMENT DU DÉTACHEMENT ÉPIDOTE



L'ensemble du détachement Épidote a quitté le camp américain Phoenix pour rejoindre l'aéroport international de Kaboul (Kaia). Ce regroupement des éléments français de la force Pamir est une étape supplémentaire

dans le désengagement de l'armée française en Afghanistan. Moins de 500 militaires poursuivent désormais l'engagement français jusqu'à la fin de la mission de la Force internationale d'assistance et de sécurité, en 2014.

13/02 SOMALIE LE SIROCO APPORTE UNE ASSISTANCE MÉDICALE À UN PÊCHEUR

Dans le cadre de l'opération européenne de contre-piraterie Atalante, le transport de chalands de débarquement (TCD) *Siroco* a réalisé l'évacuation médicale d'un pêcheur de chalutier dont le pronostic vital était engagé. Une fois à bord du bateau de pêche, l'équipe médicale du TCD a conditionné le blessé pour procéder à son hélitreuillage par une Alouette III. Après avoir été hélicoptéré sur le navire français, le blessé a été stabilisé et préparé pour son transit vers la frégate allemande *Hessen* à bord de laquelle une équipe chirurgicale l'a opéré durant plusieurs heures avant son transport vers un hôpital d'Oman.



17/02 SUISSE INTERCEPTION EN VOL D'UN AVION DE LIGNE DÉTOURNÉ

En coopération avec son homologue italienne, l'armée de l'Air française a réalisé l'interception en vol d'un Boeing 767 de la compagnie Ethiopian Airlines. L'avion, en provenance de la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, a été détourné de sa destination, Rome, pour se rendre à Genève. Intercepté par deux Eurofighter italiens, relayés par deux Mirage 2000 C français, le Boeing s'est posé à Genève sans encombre avec ses 200 passagers sains et saufs. Le pirate présumé a été interpellé par les autorités suisses.

05/02 ANGLET SAUVETAGE DE L'ÉQUIPAGE D'UN CARGO ÉCHOUÉ



Un Puma de l'escadron d'hélicoptères 1/67 Pyrénées de la base aérienne 120 de Cazaux en alerte SAR (*Search and Rescue*, recherche et sauvetage) a porté secours à un cargo espagnol, le *Luno*, échoué contre une digue à Anglet, alors qu'il se

rendait au port de Bayonne. L'équipage de l'appareil a réalisé cette mission en coordination avec la gendarmerie nationale et sous contrôle des autorités préfectorales. Un hélicoptère de la gendarmerie de Bayonne

a tenté, dans un premier temps, de procéder à l'évacuation des douze marins du bord, sans succès. L'hélicoptère militaire de Cazaux a donc été appelé en renfort. Alors que le cargo commençait à se fissurer sous le poste de pilotage, les naufragés ont pu être hélitreuillés à bord du Puma en toute sécurité, malgré des conditions météorologiques très dégradées (vagues de 6 à 8 mètres de haut, rafales de vent de 110 km/h) dues à la tempête Petra. L'EH 1/67 Pyrénées a en permanence un équipage et un hélicoptère prêts à intervenir en une heure, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

14-15/02 MALI VISITE DU GÉNÉRAL HOUSSAY, ADJOINT OPÉRATIONS DE LA FORCE FRANÇAISE SERVAL



Le général de brigade Benoît Houssay, général adjoint opérations, a effectué une visite sur la plate-forme opérationnelle Désert (PFOD) de Gao ainsi qu'au détachement de liaison et d'assistance opérationnelle 3 basé à

Ansongo, à une centaine de kilomètres au sud de Gao. L'objectif était de rencontrer les unités de la PFOD nouvellement arrivées au Mali, parmi lesquelles le groupement tactique interarmes (GTIA) Vercors qui

vient de succéder au GTIA Korrigan. Après une visite du nouveau centre opérations, du bataillon logistique et du sous-groupement aéromobile, il s'est rendu dans les zones de vie des unités élémentaires afin d'échanger avec l'encadrement et les militaires présents. Environ 2 300 soldats français sont actuellement présents sur le sol malien et poursuivent une mission de lutte contre les groupes armés terroristes, tout en appuyant la montée en puissance de la Minusma (force des Nations unies) et des forces armées maliennes.

21/02 CÔTE-D'IVOIRE RELÈVE À ABIDJAN

Le 2^e régiment d'infanterie de marine, commandé par le colonel Paczka, a pris la relève du 1^{er} régiment d'infanterie de marine. Au cours des quatre derniers mois, ce dernier a participé à la reconstruction de l'armée ivoirienne au sein de la force Licorne. Près de 25 détachements d'instruction opérationnelle et technique ont été conduits au profit de 600 militaires dans les domaines du combat, de l'instruction sur le tir de combat, des techniques d'intervention opérationnelle rapprochée, des systèmes d'information et de communication, de maintenance et de sauvetage au combat.

Participer à la simplification du soutien

La Mission d'appui à la transformation et à la simplification doit mettre en œuvre la réforme, déjà engagée, des fonctions de soutien. Elle est chargée de recenser les besoins exprimés par les personnels en se rendant sur le terrain et en s'aidant d'une plate-forme participative récemment mise en ligne.

Pour faire écho au « choc de simplification » lancé par le président de la République en mars 2013 et afin d'améliorer les conditions de travail et les modes de fonctionnement de la Défense, le chef d'État-Major des armées a lancé une démarche de simplification des tâches et des procédures de soutien dans les bases de défense.

Sa mise en œuvre est confiée, depuis septembre dernier, à la Mission d'appui à la transformation et à la simplification (Mats), dirigée par général de corps d'armée Philippe Got. Ce dernier, secondé par trois officiers supérieurs représentant les trois armées, a donc mis en place une organisation légère et efficace permettant le recueil, le tri, l'étude et l'exploitation des idées de simplification et des bonnes pratiques.

Répondre aux besoins du terrain

Cette démarche, qui se veut concrète, répondant au plus près des besoins exprimés par le terrain, est complémentaire de l'approche de simplification par « les grands projets de modernisation » des fonctions transverses développée par le Secrétariat général pour l'administration.

« *La simplification, c'est comme la prose de Monsieur Jourdain, le ministère en a toujours fait, sans forcément le savoir. Aujourd'hui, la Mats est là pour analyser les pratiques et les propositions du personnel en base de défense (BdD) et recueillir des pistes de simplification* », explique le général, qui insiste sur la nécessité d'être en prise directe avec le personnel soutenu. Et d'ajouter : « *Simplifier n'est pas simple, c'est une dynamique complexe, de longue haleine,*



Vos idées
pour faire simple

**Contribuez à la simplification
des soutiens sur le site**

<http://portail-faire-simple.intradef.gouv.fr>

Une campagne d'affichage lancée début mars incite les membres de la Défense à communiquer sur le réseau Intradef leurs propositions pour l'amélioration du soutien.

qui correspond à une véritable nécessité au sein des armées, directions et services, tant les réformes conduites depuis 2011, avec la création des bases de défense, sont ressenties par le terrain comme génératrices de complications. » Pour cette raison, la Mats se rend mensuellement dans les BdD pour y rencontrer les acteurs de terrain qui leur font part de leurs difficultés et de leurs propositions.

Lister les besoins

Les idées recensées lors de ces visites et celles déjà identifiées par les directions, armées et services du ministère suivent un processus d'exploitation, de validation et de mise en œuvre bien précis (voir l'infographie ci-dessous) qui permet à la Mats d'enrichir son plan d'action de simplification des soutiens qu'elle a finalisé en décembre dernier. Ce plan, élaboré et suivi avec la collaboration étroite du SGA, de la Direction générale de l'armement, des armées, des directions et services interarmées, constitue un véritable état des lieux des besoins de simplification. Il est articulé autour de sept axes prioritaires répondant chacun à un objectif précis : réduire la suradministration, dématérialiser les processus du soutien de proximité, développer les outils financiers, simplifier l'administration du personnel, faciliter les déplacements du personnel, harmoniser les droits et pratiques de la vie courante, faciliter la circulation de l'information. Il compte à ce jour 66 mesures dont 26 « à mettre en œuvre », 24 « à l'étude », et 16, particulièrement emblématiques, « réalisées » récemment. Parmi les mesures mises en œuvre, certaines commencent d'ailleurs à porter leurs fruits et à faciliter le quotidien des administrés. C'est le cas de la carte d'identité professionnelle multiservice (Cims), qui regroupe la carte

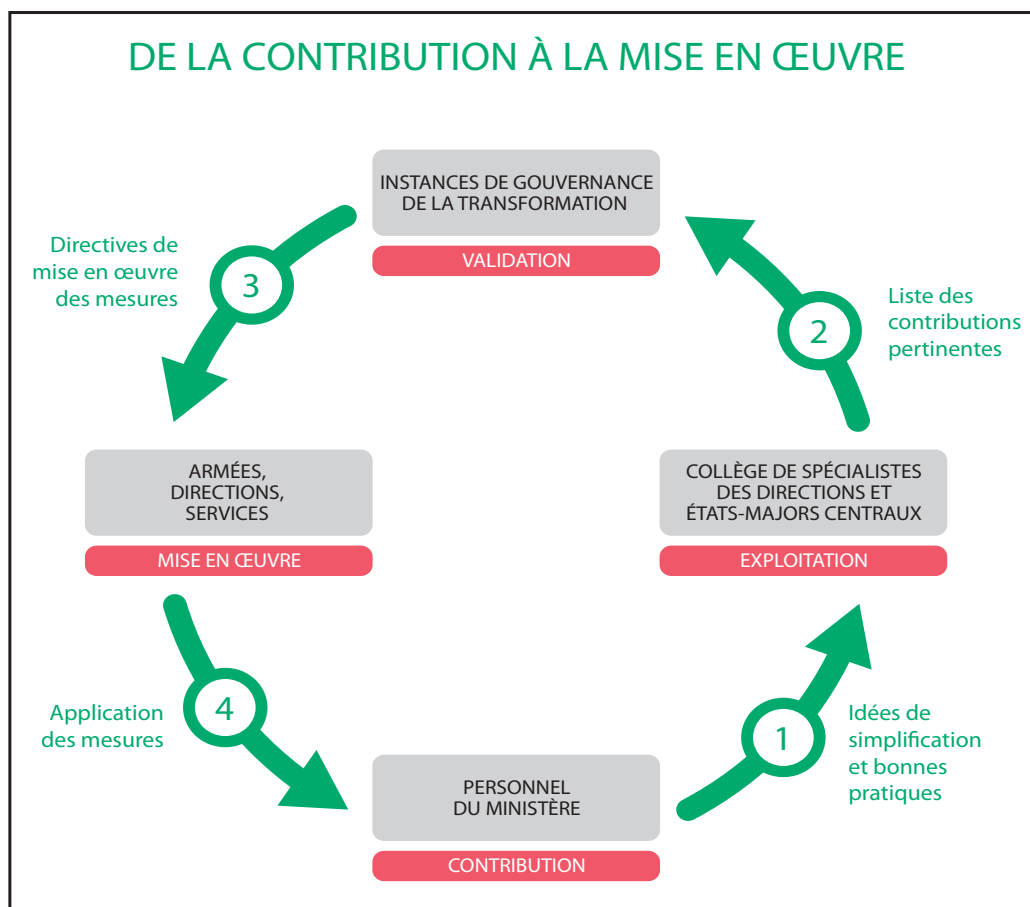
d'identité défense, un laissez-passer unique et un accès sécurisé à certaines applications informatiques. « La Cims deviendra l'unique carte pour les agents du ministère. Elle leur permettra d'entrer sur leur lieu de travail, de s'y restaurer et de disposer d'autres accès », explique le colonel Jean-Pierre Fritsch, responsable du projet à l'État-Major des armées. Le déploiement de cette carte a commencé fin 2013, notamment pour les agents d'Île-de-France, dans la perspective du regroupement à Balard.

Des projets déjà bien engagés

D'autres projets de simplification sont également bien engagés. Le déploiement de la carte achat, qui a fait ses preuves en France métropolitaine et au cours d'une expérimentation à La Réunion, sera étendu bientôt à l'outre-mer et à l'étranger. La distribution de l'habillement par correspondance, déjà en cours pour l'armée de Terre, sera, quant à elle, élargie à la Marine nationale et à l'armée de l'Air. Enfin, la visite médicale pério-

dique – anciennement nommée visite systématique annuelle – a dorénavant lieu tous les deux ans depuis 2012. « Ces mesures sont en phase avec notre objectif de soulager le personnel soutenu, de lui épargner des démarches fastidieuses afin qu'il se concentre sur son cœur de métier », insiste le général Philippe Got. Cette démarche représente donc une dynamique durable, concrète et participative. Elle devrait s'enrichir sensiblement grâce à la plate-forme participative « vos idées pour faire simple » que la Mats vient de mettre en ligne sur le réseau Intradef du ministère. Dorénavant, en cliquant sur la vignette « vos idées pour faire simple » des pages d'accueil Intradef, tout abonné pourra faire valoir ses propositions et commenter celles des autres, dans un esprit constructif. Cette plate-forme, tout en délivrant de l'information sur les mesures engagées, devrait faire émerger rapidement de nouvelles pistes de simplification exploitables. C'est bien là son objectif. ■

Paul Hessenbruch



ARMÉES D'AUJOURD'HUI

LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI RELANÇENT LA COOPÉRATION EN SIGNANT TROIS ACCORDS EN MATIÈRE D'INDUSTRIE DE DÉFENSE



©CROWN COPYRIGHT

Dans le cadre du sommet franco-britannique du 31 janvier, qui s'est tenu sur la base aérienne anglaise de Brize Norton, le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, et son homologue britannique, Philip Hammond, ont conclu différents accords permettant l'engagement immédiat d'importants programmes de défense bilatéraux. Ils ont ainsi signé une lettre d'intention pour le lancement d'une nouvelle phase de travaux dans le domaine des drones de combat. Cette déclaration est l'aboutissement d'un important travail entre la Direction générale de

l'armement et le DE&S, son alter ego britannique. Les deux ministres ont aussi signé un *memorandum of understanding* (arrangement cadre) permettant le lancement de la phase de développement et de production d'un missile antinavire léger destiné aux hélicoptères de combat naval. Les deux ministres ont enfin signé un arrangement cadre permettant de lancer le développement d'un prototype de drones de surface et sous-marins destinés à détecter et neutraliser les mines navales sur les fonds marins.

MISE EN ORBITE DU SATELLITE FRANCO-ITALIEN ATHÉNA-FIDUS

Athéna-Fidus, satellite franco-italien de télécommunications civilo-militaire à très haut débit, a été lancé avec succès le 6 février depuis le port spatial de Kourou, en Guyane. L'engin, dont le maître d'œuvre est Thales Alenia Space, a été mis en orbite avec succès par une fusée Ariane 5. Cette réussite consolide la

coopération franco-italienne dans le domaine spatial et contribue à renforcer les capacités opérationnelles européennes. Athéna-Fidus apporte de nouvelles capacités de télécommunications par satellite à très haut débit pour faire face à l'accroissement des besoins de défense et de sécurité des deux pays transalpins.



©CNES

LA DGA COMMANDE 250 PORTEURS POLYVALENTS TERRESTRES



S. RAFFIN/ARMÉE DE TERRE/EMA

La Direction générale de l'armement (DGA) a commandé 250 camions militaires de transport logistique au groupement constitué par les sociétés Iveco (groupe Fiat) et Soframe (groupe Lohr). Cette demande fait partie du programme « porteurs polyvalents terrestres » (PPT),

lancé fin 2010, qui doit doter l'armée de Terre d'un parc de véhicules logistiques modernes. Les livraisons de ces 250 camions débuteront en 2016. Les premiers exemplaires de PPT sont entrés en service en juillet 2013, pour être immédiatement utilisés au Mali dans le cadre de l'opération Serval.

Pacte Défense Cyber

L'EXCELLENCE RENFORCÉE

Accroître le niveau de sécurité des systèmes d'information, recruter des experts, intensifier l'effort de recherche tout en soutenant la base industrielle, développer le pôle d'excellence cyberdéfense en Bretagne... Le 7 février, le ministre de la Défense a présenté à l'École des transmissions le Pacte Défense Cyber qui permettra de maintenir un niveau d'excellence pour faire face aux menaces.

Le Pacte Défense Cyber 2014-2016 publie 50 mesures concrètes qui mobiliseront le ministère sur le thème majeur de la cybersécurité. « Il décrit comment le ministère de la Défense met en place une capacité de cyberdéfense cohérente entre les acteurs », souligne l'amiral Arnaud Coustillière, officier général « cyber » à l'État-Major des armées. Ce document présente six axes : accroître le niveau de sécurité des systèmes d'information (SI) et les moyens de défense et d'intervention ; intensifier l'effort de recherche tout en soutenant la base industrielle ; renforcer les ressources humaines ; développer le pôle d'excellence cyberdéfense en Bretagne ; cultiver un réseau de partenaires étrangers ; favoriser l'émergence d'une communauté nationale Défense de cyberdéfense.

Premier terrain d'investissement : les ressources humaines. « Nous devons recruter des experts aptes à protéger, détecter, réparer, répliquer. Et nous devons former tous nos personnels depuis les simples utilisateurs jusqu'aux experts », a précisé le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, lors du 6^e Forum international de la cybersécurité qui a eu lieu à Lille les 21 et 22 janvier. Les effectifs du centre de la Direction générale de l'armement-Maîtrise de l'information (DGA-MI) – actuellement 1 200 personnes – vont notamment augmenter de 200 personnes de 2013 à 2017. Aux abords du site de la DGA-MI, implanté près de Rennes, un pôle d'excellence associera étroitement le ministère à des entreprises et des universités. L'objectif est de créer une



Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'entretient avec un spécialiste des transmissions.

R. PELLEGRINO/ECPAD

synergie entre ces acteurs, favorisant une recherche académique et une offre de formations répondant aux besoins de l'institution, mais également capable de s'ouvrir à d'autres intervenants potentiels. « Nous allons par exemple participer à la mise en place d'un mastère de gestion de crise cyber qui ouvrira à la rentrée 2015 », détaille l'ingénieur en chef de l'armement Guillaume Poupard, responsable du pôle sécurité des systèmes d'information à la DGA.

À travers ce pôle, le pacte soutient également l'émergence d'une base industrielle et technologique de défense. « La DGA développe le tissu industriel français, en particulier avec des PME innovantes », ajoute Guillaume Poupard. Grâce aux contrats d'études amont et au dispositif Rapid (régime d'appui pour l'innovation duale), elles bénéficient déjà de soutiens importants. C'est notamment le cas de la société Diateam, qui a bénéficié de contrats d'étude amont.



Le 7 février dernier, le ministre de la Défense a présenté les 50 mesures du pacte à l'École des transmissions, à Cesson-Sévigné, près de Rennes.

« La DGA, dans le cadre de marchés publics, a financé le développement de notre produit Hynesim, une plate-forme de simulation et de virtualisation d'architecture réseau permettant de s'entraîner, par exemple en expérimentant des scénarios d'attaque-défense. Elle a spécifié les évolutions souhaitées et les formations nécessaires à son utilisation », résume Guillaume Prigent, directeur technique et président cofondateur de Diateam.

La réserve citoyenne cyber sollicitée

Ces technologies visent à sécuriser les systèmes d'information du ministère, dont le Centre d'analyse de lutte informatique défensive est en charge. Les effectifs de cette entité vont croître d'une soixantaine d'unités d'ici 2019. Cette augmentation de capacités s'accompagnera d'une extension en Bretagne. « Cela placera notre composante d'expertise technique au plus près des autres acteurs du pôle d'excellence cyber, explique le lieutenant-colonel William Dupuy, commandant du Calid. Cette proximité multipliera les échanges et synergies en matière de formation, d'opérations ou de développement technologique. »

Les opérationnels utilisant les systèmes d'information comme des supports essentiels pour la conduite des interventions militaires, une unité d'environ 100 personnes projetables sera également créée afin de déployer et de superviser des sondes de détection sur tous les théâtres.

Le pacte mise sur la réserve citoyenne cyber (RCC, déclinaison de la réserve citoyenne) pour sensibiliser tous les

citoyens à ses mesures, et Jean-Yves Le Drian a appelé à « un élargissement de ce réseau, indispensable pour toucher davantage d'acteurs ». Nicolas Caproni, réserviste citoyen en région parisienne, explique que « la RCC est un outil pour communiquer directement avec le secteur civil et inciter par exemple les jeunes à s'orienter vers les métiers liés à la cybersécurité ». Patrick Hébrard, membre du groupe Provence-Alpes-Côte d'Azur de la RCC, ajoute que l'une de ses missions est « d'aller sur le terrain auprès des entreprises, créant un lien armée-nation dans le domaine cyber ». En complément de la RCC, le pacte prévoit la création d'une réserve à vocation opérationnelle « avec des étudiants en informatique capables de participer à la gestion d'une crise cyber en redéployant des réseaux, explique l'amiral Coustillière. Des partenariats devraient être signés avec des universités avant la fin de l'année ».

Le ministre de la Défense souligne que ce pacte implique des efforts importants de la part du ministère, afin de « durcir sa posture, pour atteindre et maintenir dans le temps le niveau d'excellence requis par l'évolution extrêmement rapide des menaces ». L'investissement dans la cyberdéfense n'est pas près de s'arrêter.

Nelly Moussu



Scannez le QR code
pour télécharger
le Pacte Défense Cyber



QUINZE ANS DE PRÉSENCE FRANÇAISE AU KOSOVO

En 1999, le président serbe déclenche un nouveau conflit ethnique en expulsant 860 000 Albanais du Kosovo. L'ONU autorise très vite le déploiement dans la région d'une force multinationale de sécurité commandée par l'Otan, la KFOR. La France y participe activement, prenant plusieurs fois son commandement. Aujourd'hui, la logique d'opération permanente n'a plus lieu d'être, mais la France reste en alerte dans le cadre de l'Otan.



Décembre 1999, Mitrovica : un soldat français observe une manifestation d'Albanais sur le pont baptisé « Austerlitz » par les Français. Celui-ci relie le quartier serbe, au nord, et la zone albanaise, sur la rive sud.

A. BATTISTINI/CEPAD



Le camp français Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, à Novo Selo, abritait l'état-major de la Task Force multinationale nord.

C. FIARD/ÉCOCOD

Le froid kosovar enveloppe le camp Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, à Novo Selo, où plus de 300 soldats français de la Kosovo Force (KFOR) sont rassemblés. Ce 8 février 2014, une cérémonie marque la fin des missions de l'escadron d'éclairage et d'investigation (EEL). Armé par le 12^e régiment de cuirassiers, ce dernier EEL sera désengagé début mars avec une partie de l'élément de soutien national. Face aux soldats français, de nombreuses autorités parmi lesquelles Farid Zarif, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Kosovo, le contre-amiral Dupuis, adjoint au sous-chef opérations de l'État-Major des armées, et Maryse Daviet, ambassadeur de France au Kosovo. Alors que 8000 soldats français œuvraient au sein de la KFOR en 1999, à l'été 2014, seule une dizaine d'officiers restera intégrée à l'état-major de Pristina. Pour la France, cette cérémonie marque l'aboutissement de quinze ans d'opérations menées au nom de la paix dans l'ancienne poudrière des Balkans, aujourd'hui stabilisée.

Au début des années 1990, des conflits interethniques enflamment la Yougoslavie. Les Nations unies et l'Otan y envoient des forces de protection et de maintien de la paix. Bien que n'ayant pas encore rejoint le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, la France participe aux interventions de celle-ci en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine. En 1998, Slobodan Milosevic, président de la République fédérale de Yougoslavie, mène une politique de ségrégation dans une autre région yougoslave, le Kosovo. Début 1999, plus de 860 000 Albanais sont expulsés. La ville de Mitrovica devient le symbole de ce territoire divisé. La rivière Ibar qui la traverse marque en effet la frontière entre les deux communautés : les Serbes au nord, les Albanais au sud. Le pont principal qui relie les deux rives devient un lieu emblématique d'affrontements.

Le 23 septembre 1998, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 1199 affirmant que la détérioration de la situation au Kosovo est une menace pour la paix et la sécurité de la région. Le Conseil exige le retour des réfugiés et la reprise des négociations, en vain. L'Otan lance un ultimatum à Milosevic : il doit retirer les troupes serbes du Kosovo sous peine de subir des frappes aériennes. Le président yougoslave semble accepter les conditions. Pour superviser le retrait des troupes, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) envoie 1500 observateurs. En décembre 1998, une force d'extraction d'environ 1800 soldats, comptant 1000 Français, mandatée par l'Otan et commandée par le général Marcel Valentin, est prépositionnée en Macédoine. « *La force d'extraction avait pour mission de porter secours aux observateurs de l'OSCE en cas de problème. Nous devons éviter les situations de prises d'otages par exemple. L'une des difficultés était d'assurer la cohésion de la force, composée de cinq nations différentes, et sa mise sur pied opérationnelle en moins d'un mois. De plus, la montée en puissance s'est déroulée dans des conditions difficiles, en plein hiver* », se souvient le général Marcel Valentin.

Un drame humanitaire majeur qui entraîne des frappes aériennes de l'Otan sur la Serbie

Au Kosovo, les conflits perdurent. Des centaines de réfugiés kosovars albanais entrent en Macédoine. « *L'ensemble des soldats de la force d'extraction a fait face à un drame humanitaire majeur tout en assurant sa mission de veille à la frontière serbe et en soutenant la campagne aérienne* », explique l'ancien commandant de la force d'extraction. Car, face à l'outrecuidance de Slobodan Milosevic, l'Otan ordonne les premières frappes aériennes le 24 mars 1999. C'est le début de l'opération Allied Force. Quatorze nations y ■■■

■■■ participent, offrant une flotte de 1 000 aéronaves, dont 80 français. Après 78 jours de frappes, le président yougoslave plie et signe les accords de Kumanovo, en Macédoine : les forces serbes commencent leur retrait effectif. La paix doit désormais être imposée.

En juin 1999, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1244 autorisant le déploiement d'une force multinationale de sécurité, commandée par l'Otan : la KFOR, aux ordres d'un général britannique, Sir Michael Jackson. Sa mission : empêcher la reprise des hostilités, maintenir le cessez-le-feu, démilitariser l'armée de libération du Kosovo (UÇK), assurer le maintien de l'ordre et la sécurité publique, appuyer l'action humanitaire internationale et assurer la liberté de circulation.

Prendre le contrôle de la zone nord, la plus critique

À l'été 1999, la KFOR est composée de contingents allemand, italien, français, britannique et américain, soit 35 000 soldats. Elle comptera jusqu'à 50 000 hommes. En parallèle, la Mission intérimaire des Nations unies au Kosovo (Minuk), à laquelle participent 50 gendarmes français, assure une administration intérimaire. La participation française à la KFOR prend le nom d'opération Trident. Le général Bruno Cuche assure le commandement de la brigade française Leclerc, armée par 8 000 soldats. Sa mission : prendre le contrôle de la zone nord, la plus critique. Les premiers mois, les gendarmes français, soutenus par l'armée de Terre, enquêtent sur plus de 2 000 crimes et délits. Près de 530 charniers sont découverts. Déminage, destruction d'armes, dépollution d'usines sont opérés. « À cette époque, la mission était très complexe, car il n'y avait pas de frontière réelle. En outre, la force s'interpo-

sait entre les Serbes et l'UÇK au milieu de la population civile. Cette mission au Kosovo a notamment permis à l'armée de Terre de développer des savoir-faire spécifiques dans le domaine du contrôle de foule », explique le lieutenant-colonel Nicolas Fouilloux, adjoint du bureau J3 Europe au Centre de planification et de conduite des opérations.

Le 28 octobre 2000, un pas est fait vers l'apaisement : les premières élections démocratiques ont lieu. Une nouvelle mission est donnée à la KFOR, qui poursuit les opérations de consolidation de la paix : former et entraîner la Kosovo police. Fin 2001, le général Marcel Valentin prend le commandement de la KFOR et devient le premier Français à commander une force de l'Otan sur un théâtre d'opérations. « Cette nomination était une reconnaissance de l'engagement militaire et diplomatique très important de la France dans les Balkans depuis 1992, mais également une légitimation de la capacité de l'armée française à assurer le commandement d'une force opérationnelle de l'Otan. Trente-huit nations fournissaient alors des troupes à la KFOR, forte de 42 000 hommes, souligne le général Marcel Valentin. À cette époque, la KFOR compte cinq brigades multinationales au Kosovo, une en Albanie et des détachements logistiques en Macédoine et en Grèce. Pour les soldats de la zone nord, la principale difficulté était d'arriver à éviter les confrontations entre Kosovars albanais et serbes puis d'assurer la libre circulation des uns et des autres ». Cette période marque le début de la phase de retour à la normalité avec les premières élections générales, la formation du premier gouvernement provisoire kosovar ou encore la mise en place de l'euro. Jusqu'en 2008, des pourparlers se succèdent entre les gouvernements serbe et kosovar, le Conseil de sécurité des Nations unies et la diplomatie européenne. Durant cette phase



Mars 2008, Pristina : des éléments du 3^e régiment d'infanterie de marine et du 2^e régiment de hussards patrouillent dans la capitale. Le Kosovo s'est proclamé indépendant un mois auparavant. Avec l'amélioration des conditions de sécurité, les missions de la KFOR évoluent.

C. FIARD/DICOD

Indépendances en ex-Yougoslavie



de stabilisation, chaque unité de la KFOR peut intervenir en dehors de sa zone de responsabilité. Cette mobilité tactique permet une action rapide en cas de nécessité.

Le 17 février 2008, le Kosovo s'autoproclame indépendant. Il devient ainsi le sixième État né de l'ex-Yougoslavie. Devant l'amélioration des conditions de sécurité, la KFOR adapte son organisation et fait évoluer ses missions. Les forces françaises participent à hauteur de 2 100 hommes au sein d'une KFOR qui en compte désormais 16 000. À partir de juin 2008, l'Otan participe à la mise sur pied de la force de sécurité du Kosovo (*Kosovo Security Force*), qui est officiellement créée en janvier 2009 en remplacement du corps de protection du Kosovo. La KFOR devient progressivement une force de dissuasion.

Janvier 2014 : encore 300 militaires et 40 gendarmes français

En février 2010, son effectif est de 8 000 hommes. Les 765 soldats du contingent français poursuivent la mission de sécurisation du pays. En 2011, alors que la zone nord n'est pour la première fois plus sous responsabilité française, la KFOR adapte une fois encore son format et voit passer ses effectifs à 5 000 hommes dont 320 Français. Les brigades deviennent des groupements tactiques interarmes. En janvier 2014, environ 300 militaires français œuvrent au Kosovo aux côtés d'un contingent d'environ 40 gendarmes de la mission d'État de droit de l'Union européenne au Kosovo (Eulex), qui appuie la Minuk dans les domaines de la police et de la justice. « Aujourd'hui, au Kosovo, les actions menées sont davantage des missions de police que des opérations strictement militaires.

La sécurité passe progressivement aux mains de la Kosovo Security Force. D'ailleurs, après les accords de normalisation entre Belgrade et Pristina, signés le 19 avril 2013, des Serbes peuvent désormais rejoindre la police kosovare. La France considère qu'il faut désormais passer d'une logique d'opération permanente à une posture réactive et dissuasive », constate le lieutenant-colonel Nicolas Fouilloux. À partir de la mi-mars et pour l'année 2014 uniquement, une compagnie française sera placée en alerte dans le cadre de la force de réaction stratégique de l'Otan. Elle pourra être déployée en moins de 10 jours en cas de nécessité. « L'engagement français, à tous les niveaux de la KFOR, a permis d'asseoir une fois de plus la réputation de notre armée concernant son professionnalisme et sa capacité d'adaptation. Les résultats obtenus ont permis que la KFOR soit encore confiée à deux reprises à des généraux français », conclut le général Marcel Valentin. Grâce au déploiement au Kosovo, la France a prouvé sa capacité à commander une opération de l'Alliance. Depuis, elle s'est dotée d'un état-major de niveau 1 certifié par l'Otan (le corps de réaction rapide-France), lui permettant de commander une composante terrestre dont le volume peut varier de 5 000 à 60 000 hommes ou plus et de remplir un large éventail de missions, allant d'une opération d'entrée en premier jusqu'à une opération de stabilisation.

Flora Cantin



Scannez le QR code
pour visionner
le diaporama du reportage



Interview du général de corps d'armée Hervé Charpentier, gouverneur militaire de Paris

« La défense de Paris ne se fait plus à ses murs. Les menaces ont pris des formes nouvelles »

Commander les troupes déployées dans le cadre de Vigipirate, prévoir et déployer les moyens militaires en cas de catastrophe naturelle, organiser les cérémonies nationales... Le général Charpentier, représentant de la Défense en Île-de-France, évoque ses principales missions en tant que gouverneur militaire de Paris.

Quelle est l'origine de la fonction de gouverneur militaire de Paris et comment a-t-elle évolué au fil des ans ?

Cette fonction remonte à 1356. L'intitulé a été modifié à plusieurs reprises jusqu'à la III^e République, époque à laquelle s'installe définitivement cette appellation. Historiquement, la défense de la capitale contre les ennemis de l'extérieur incombe au gouverneur. Alors que nous entrons dans le cycle de commémorations de la Première Guerre mondiale, je voudrais rappeler que c'est le général Gallieni, gouverneur militaire de Paris (GMP) d'août 1914 à novembre 1915, qui prit l'initiative de réquisitionner les taxis parisiens. Sa décision, qui changea l'issue de la bataille de la Marne, incarne pleinement le rôle du GMP. Je conserve d'ailleurs dans mon bureau les plans des défenses de Paris en 1914. Jusqu'au début des années 1990, l'éventualité de voir des chars ennemis arriver jusqu'à Paris n'était pas exclue. Aujourd'hui, la mission n'a pas changé, mais les modes d'action ont évolué. La défense de Paris ne se fait plus à ses murs. Les menaces ont pris des formes nouvelles, mais restent particulièrement prégnantes.

Justement, pourriez-vous nous décrire vos missions actuelles ?

Sur le plan de la conduite opérationnelle, je suis le commandant des troupes déployées en Île-de-France dans le cadre du dispositif Vigipirate. Celui-ci vient d'ailleurs d'être rénové. Depuis une quinzaine d'années, il représente une

composante essentielle de la sécurité des Franciliens. En termes d'effectifs, il s'agit de la troisième mission la plus importante des armées. J'en assure, en Île-de-France, le commandement et le soutien. Outre la menace terroriste, il faut aussi protéger Paris d'autres phénomènes, par exemple des catastrophes naturelles. J'ai donc la responsabilité de la planification de l'intervention de moyens militaires dans de telles circonstances. En prévision de la fameuse crue centennale, nous nous entraînons tous les ans au déclenchement du plan Neptune, qui comprend le déploiement de militaires en soutien des autres services de l'État. On estime que 10 000 hommes seraient nécessaires pour assurer la continuité de l'État et le soutien aux populations. À ce titre, l'exercice Alma 2015, organisé par l'État-Major des armées l'année prochaine, sera le plus important jamais joué à Paris pour prévenir ce risque. Il nous permettra de parfaire notre dispositif. Enfin, dans le cadre du transfert des unités et des états-majors vers le futur ministère de Balard, je suis très attentif au soutien qui sera apporté aux unités qui devront changer de site, notamment afin de préserver la continuité du service.

Quel est votre rôle en tant que représentant de la Défense en Île-de-France ?

C'est le deuxième volet de ma fonction. Je suis responsable du rayonnement de la Défense dans la région Île-



©COM GMP

Le gouverneur militaire de Paris, le général Charpentier, passe en revue le groupement de soutien de la base de Défense de Vincennes.

de-France, en particulier lors de l'organisation de prises d'armes en l'honneur du président de la République, du gouvernement, du chef d'État-Major des armées ou de visiteurs étrangers. Je suis ainsi l'organisateur de toutes les cérémonies nationales. Celle du 14 juillet est la plus importante. Elle est menée comme une opération. Même si les festivités ne durent qu'une journée, elles sont préparées pendant toute une année par nos équipes, en lien avec l'Élysée et les forces, et nécessitent une logistique considérable. Chaque année, près de 5 000 hommes, 500 véhicules et une cinquantaine d'aéronefs doivent se coordonner à la minute près. Enfin je veille, en lien avec les élus de Paris et de la région, à ce que nos intérêts soient pris en considération dans les grands projets d'infrastructures et de transports qui pourraient affecter le patrimoine et les conditions de fonctionnement de la Défense.

Pouvez-vous nous parler de votre implication dans le plan « hommage » mis en œuvre depuis 2004 ?

C'est un des points auxquels je suis très attaché. Nous avons une obligation morale pour nos blessés, nos morts et leurs familles. Nous devons les accompagner dans ces épreuves. Le plan « hommage », qui a pour but de rendre les honneurs à nos camarades morts en opérations, participe de ce devoir. Il commence par un salut citoyen au passage du convoi funèbre sur le pont Alexandre III, en

face des Invalides. Puis la dépouille est présentée à la famille, portée par ses frères d'armes dans la cour d'honneur. Un hommage national public est ensuite rendu par le président de la République ou son représentant. Celui-ci a lieu aux Invalides ou dans l'unité d'appartenance. Enfin, la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre, qui est placée sous mon commandement, représente une sorte de « tour de contrôle » du suivi des blessés. Depuis sa création en 1993, elle a instruit près de 8 500 dossiers. Elle suit en permanence près de 15 blessés hospitalisés dans les hôpitaux parisiens, 350 blessés en phase de consolidation, 30 veuves et 60 orphelins.

Sur un plan plus personnel, quel bilan tirez-vous de votre action depuis 2012 et quel regard portez-vous sur ce poste particulier ?

Il n'y qu'à regarder la liste de mes prédécesseurs pour mesurer que c'est une fonction prestigieuse qui participe à un haut niveau au rayonnement des armées. Le fait d'être un référent pour les autorités civiles d'Île-de-France me permet d'avoir un accès et un rapport privilégiés avec chacune d'entre elles. Que ce soit un élu, le préfet de police, ou le procureur. Ces liens que nous entretenons nous permettent de bien nous connaître. Et lorsque nous devons travailler ensemble, ces liens très étroits sont un atout important. ■

Propos recueillis par Paul Hessenbruch

France-Tunisie ÉTEINDRE L'INCENDIE À

Cet hiver, la France a participé à Amitié 2013, un exercice impliquant différents ministères tunisiens et simulant une catastrophe industrielle majeure non loin de Tunis. Ce type d'initiative a pour but de s'entraîner à opérer conjointement dans le cadre d'un accord de coopération régionale autour de la Méditerranée.

Région de Bizerte, Tunisie, 7 décembre 2013. Un violent incendie se déclenche dans le parc automobile de la Société tunisienne des industries de raffinerie, provoquant l'explosion d'un réservoir de produits chimiques et menaçant de s'étendre à l'ensemble des citernes d'un site industriel. Il s'agit d'un accident majeur de type Seveso. Le gouverneur de Bizerte décide de déclencher un plan interministériel impliquant les ministères de l'Intérieur, de la Santé, de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce et de la Défense. L'armée tuni-

sienne déploie alors un centre de coordination des opérations et fait appel aux pays de l'Initiative 5+5 Défense pour solliciter leur coopération. Ainsi, le 8 décembre, la France dépêche un détachement en Tunisie.

Tel est le scénario de l'exercice bilatéral Amitié 2013, qui s'est déroulé du 4 au 13 décembre dernier à l'académie militaire de Fondouk Jedid, à 30 kilomètres au sud-est de Tunis, et qui a impliqué plus de 250 militaires et civils dont 47 Français des trois armées et de la sécurité civile ainsi que 10 officiers observateurs, membres du 5+5. Visant à renfor-



Un homme du 2^e régiment de dragons fait la démonstration d'une caméra thermique utilisable en milieu contaminé.

L. BERNARD © ARMÉE DE L'AIR

BIZERTE

cer l'interopérabilité franco-tunisienne, notamment lors des opérations de secours à la population, cet entraînement a permis de mettre en œuvre et d'améliorer les procédures conjointes, tant au niveau tactique qu'opératif.

En Tunisie, le traitement de ce type d'incident relève de la sécurité civile, mais la composante militaire est fortement sollicitée, notamment pour la coordination des actions menées sur le terrain. Ainsi un PC opératif constitué de cadres militaires tunisien et français, capable d'intégrer des éléments de la sécurité civile et de plusieurs ministères, a été mis sur pied. Les officiers français (provenant de l'état-major interarmées de force et d'entraînement, du commandement des forces terrestres et des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile) se sont donc insérés au sein d'un centre de coordination des opérations interministériel, lui-même subordonné au Comité régional de lutte contre les calamités et pour l'organisation des secours (organisme tunisien interministériel régional convoqué et dirigé par le gouverneur de la région concernée). Dans le cadre de l'exercice, l'action de ce comité a été conduite par un représentant de la protection civile tunisienne.

Standardiser les procédures

Au sein de ce PC, la partie française a été désignée pour veiller à la standardisation des procédures en matière de formation et d'entraînement. Grâce à des documents formatés, ces procédures ont permis d'impulser un rythme de travail, de mettre en place des réunions de coordination régulières ou de circonstance en cas d'évènement grave, de définir les plans de transmissions, de gérer les moyens et de rédiger les ordres. En outre, une petite équipe de planificateurs a pu définir les bases d'un *oplan* (plan d'opération dans la terminologie anglo-saxonne) générique lié à ce type d'incident et pouvant être utilisé dans le cas d'une catastrophe réelle. Cette manœuvre constitue à la fois un entraînement et un perfectionnement dans la pratique opérationnelle. Au niveau tactique, la coordination des unités a vu la mise à disposition du peloton du 2^e régiment de dragons auprès de la compagnie nucléaire, biologique et chimique du 61^e groupement de génie tunisien et l'insertion du détachement du service de santé au sein d'un point de regroupement des victimes franco-tunisien unique. Caractérisé



L. BERNARD/ARMÉE DE L'AIR

Visite du Cemat tunisien, le général de brigade Mohamed Salah Hamdi, accompagné par le général de brigade Grammatico (adjoint du général commandant l'EMIA-FE) et les observateurs du 5+5.

par sa forte dimension interministérielle et interarmées, cet exercice a été l'occasion de nouer des échanges techniques fructueux entre les participants des deux nations. Amitié 2013 a également permis de poser les bases d'une coordination opérative entre les deux pays en matière de gestion de crise, en proposant aux décideurs une vision élargie de la situation, des options de planification à court, moyen et long terme, de coordonner les moyens militaires engagés avec tous les acteurs de la région de Bizerte touchés par l'accident et de s'entraîner à la communication de crise. Amitié 2013 a donc non seulement conforté la bonne coopération franco-tunisienne, mais aussi contribué à la mise en place des modalités très concrètes de coopération régionale que permet et promeut l'Initiative 5+5 Défense.

Cellule communication EMIA-FE

L'Initiative 5+5 Défense

Lancée le 21 décembre 2004 par les ministres de la Défense de 10 pays d'Europe et du Maghreb (Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie), l'Initiative 5+5 Défense prévoit quatre champs de coopération régionale : la surveillance maritime, la sûreté aérienne, la formation et la coopération dans la gestion de catastrophes industrielles ou naturelles majeures. 5+5 est le groupe le plus actif de coopération de sécurité et de défense en Méditerranée occidentale. L'Espagne en assure la présidence depuis le 1^{er} janvier 2014.

IHEDN

SUR LES BANCS DE L'INS

Journalistes, chefs d'entreprise, militaires... Chaque année, des auditeurs venant d'univers professionnels divers suivent durant dix mois la session de formation dispensée au sein de l'Institut des hautes études de la défense nationale afin d'acquérir ou de parfaire leurs connaissances sur les questions de défense.

Cent stagiaires, dont un tiers de militaires, un autre d'agents de la fonction publique et le dernier appartenant au secteur privé, suivent annuellement la session de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Chefs d'entreprise, ecclésiastiques, parlementaires, diplomates, directeurs de service dans la fonction publique, chefs de corps d'infanterie ou pachas de sous-marin, avocats... des professionnels de tous horizons forment pour une année scolaire un collège circonstanciel et composite sur les bancs de l'École militaire. « Les menaces globales réclament des réponses globales, et le recours à toute une gamme de moyens : économiques, juridiques, humanitaires, financiers, civils et militaires. J'attends de vous ouverture d'esprit, sens des responsa-

bilités, modestie et discrétion sur vos échanges », déclarait aux auditeurs le général de corps d'armée Jean-Marc Duquesne, directeur de l'institut, à l'ouverture de la session de septembre dernier. Chaque vendredi et samedi matin, conférences, visites et travaux de recherche en groupes se succèdent.

« C'est sur la suggestion d'une consœur, elle-même ancienne auditrice, et en accord avec ma rédaction, que j'ai postulé pour rejoindre l'IHEDN, témoigne Alain Barluet, chargé des affaires de défense au Figaro. Pendant huit ans, j'ai été correspondant diplomatique. Or, la défense constitue un volet important des relations internationales. Je suis venu chercher à la source, au cœur même du ministère et par le haut, les connaissances de la chose militaire. » Thomas



©IHEDN

TITUT

**Page de gauche :
une séance de
la 66^e session
de l'IHEDN, en
décembre 2013,
à l'École militaire.**

**Ci-contre :
à Djibouti,
des auditeurs
assistent à une
démonstration
de Gazelle.**



R. CONNAN@IDOC

Hofnung, de *Libération*, renchérit : « *Reporter en Afrique pendant de nombreuses années, j'ai appréhendé l'armée française dans sa partie émergée, en opérations extérieures, sur le terrain. C'était passionnant, mais je ne percevais pas tout ce qui précède l'action.* »

Ludovic de Villèle, avocat au barreau de Paris, décrit ses propres motivations : « *Pendant mon service militaire, puis ensuite en tant que réserviste, j'ai pu me rendre compte des exigences de la préparation des forces, ainsi que de la nécessité de continuer de développer le lien armée-nation au-delà de la suspension de la conscription. Je participe par ailleurs à la défense de personnels militaires dans le cadre de procédures judiciaires.* »

Garantie de crédibilité et de sérieux

De septembre à juin, les rencontres hebdomadaires traitent de questions générales de défense et d'un thème annuel. Pour la 65^e session, le cycle 2012-2013, il portait sur le continent africain. Un sujet que l'actualité a rattrapé. « *J'ai eu une petite interruption de trois semaines, puisque j'ai couvert le début de l'opération Serval* », indique le journaliste de *Libération*. Le brassage des milieux d'origine de chaque auditeur est perçu très positivement : « *Les problématiques de sécurité et de défense nous concernent tous, chacun dans notre sphère professionnelle, ne serait-ce que comme citoyen*, poursuit Alain Barluet. Cette session offre l'occasion extraordinaire d'un échange au sein d'un groupe de personnes en charge de responsabilités, la plupart au mitan de leur carrière. » « *Libé n'est pas le quotidien le plus lu chez les auditeurs, particulièrement chez les officiers supérieurs*, ajoute en souriant Thomas Hofnung. *Mais nous avons appris à nous connaître, à nous adopter et même à nous apprécier mutuellement. Le fait que je puisse dire aujourd'hui à mes interlocuteurs militaires que j'ai fait l'IHEDN leur garantit une crédibilité et un sérieux dans nos échanges.* » Les auditeurs témoignent de l'amélioration de leur culture en matière de géopolitique grâce aux multiples conférences menées par des intervenants de très bon niveau.

Sénégal, Maroc, Djibouti, le voyage d'études effectué par demi-promotion a été un moment fort pour les membres de la 65^e session. Les exposés proposés sur place par certains ambassadeurs et les démonstrations de moyens déployés par les forces françaises à Djibouti ont constitué le volet pratique, in situ, des connaissances acquises dans les murs de l'institut.

Mais les auditeurs ne font pas qu'écouter ! La session les réunit, en groupes de dix personnes, hétérogènes en termes de corporation. Régulièrement, ces groupes doivent rendre des travaux sur des sujets de fond ou d'actualité. « *Mon métier m'a jusqu'à présent amené à travailler en solo. J'ai expérimenté combien le travail collectif, qui s'appuie sur des recherches personnelles mises en commun, est productif* », poursuit Thomas Hofnung. « *Cette année, complète son homologue du Figaro, n'a pas été de tout repos. L'auditeur, quel que soit son secteur d'activité, doit pendant une année scolaire mener de front sa vie professionnelle et sa session. Pour en revenir à ces travaux de groupe, l'expertise et l'investissement de chacun ont permis à tous de conduire des réflexions de bon niveau et de rendre des travaux de comité à la fois originaux et pertinents.* »

Les auditeurs forment annuellement une promotion. Au terme de ce cycle, l'institut propose de garder le lien et d'entretenir un réseau d'anciens auditeurs grâce à une association dédiée et à une revue bimestrielle. « *Une année ensemble crée des liens de camaraderie et d'amitié qui, je crois, perdurent. L'après-session permet de poursuivre la réflexion sur les questions de défense et de sécurité et d'alimenter un réseau amical et professionnel* », conclut maître de Villèle.

Philippe Dupas



Scannez le QR code
pour vous rendre
sur le site de l'IHEDN



20/02 LANCEMENT DU NOUVEAU PLAN VIGIPIRATE



Dans le but d'une simplification, le système de couleurs du plan de vigilance, de prévention et de protection Vigipirate a été remplacé par deux niveaux de mobilisation. Ainsi, « vigilance » impose une posture permanente de sécurité avec des mesures adaptées comme le contrôle des bagages, tan-

dis qu'« alerte attentat » est déclenché quand des actes terroristes ont été commis ou sont suspectés, ce qui se traduit par des mesures telles que la restriction de rassemblements. Un nouveau logo, un triangle rouge à large bord noir, est désormais visible là où la vigilance et des contraintes s'imposent.

12/02 LA VALBONNE CONSTRUIT UN SITE ÉCO-RESPONSABLE



La première pierre des installations éco-responsables du camp de La Valbonne, dans l'Ain, a été posée. Une

nouvelle chaufferie mixte bois-gaz sera installée, plusieurs bâtiments seront isolés et rénovés. Ce projet vise à réduire les consommations et l'empreinte carbone du site : la facture énergétique sera diminuée de 40 % et 35 % des énergies utilisées seront d'origine renouvelable. La réduction des consommations d'énergie de sites de la Défense est l'une des priorités du ministère en matière d'environnement.

17/02 PREMIÈRE VISITE DU CEMA AU GROUPE AÉRONAVAL À TOULON

Nommé chef d'État-Major des armées le 15 février, le général d'armée Pierre de Villiers s'est rendu deux jours plus tard à bord du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, navire amiral du groupe aéronaval français. Accompagné de l'amiral Rogel, chef

d'état-major de la Marine, il a voulu rendre hommage aux marins de la Task Force 473, de retour à Toulon après trois mois de déploiement opérationnel, ainsi qu'à l'ensemble de la Marine. Ce déplacement était sa première visite auprès des forces.



29/01-13/02 PARTICIPATION MASSIVE AUX RENCONTRES 2020

Au terme de la quatrième et dernière journée des Rencontres 2020, qui s'est tenue le 13 février à Bordeaux, une forte mobilisation du personnel de la Défense a été constatée. Via un questionnaire interne, 3000 questions ont ainsi été posées

au ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et aux hautes autorités militaires et civiles du ministère, au sujet des transformations à venir et de la méthode utilisée. Les réponses sont apparues ou apparaîtront prochainement sur le portail Intradef.



AGENDA

21-24 MARS

Participation de la Défense au Salon du livre. Porte de Versailles, Paris.



10-21 MARS

Exercice naval Cold Response, entraînement par temps froid en mer, à terre et dans les airs (Norvège).

10 MARS-4 AVRIL

Exercice aérien Tactical Leadership Program 14-2. Albacete (Espagne).

18/02 LE BILAN 2013 DE LA DGA

Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, a présenté le bilan d'activités 2013 de la Direction générale de l'armement (DGA) à la presse. Avec des paiements à l'industrie de 10,8 milliards d'euros pour les programmes et de

776 millions d'euros pour les études en amont, le délégué a souligné la nécessité d'un investissement soutenu pour préparer l'avenir et ainsi « *gagner la bataille sur le terrain, la bataille de l'économie, de l'export et rester sur le podium international* ».

05/02 ÉCHEC ET MAT À L'ÉCOLE MILITAIRE

Anatoly Karpov, ancien champion du monde d'échecs, a lancé le premier coup d'une longue partie d'échecs sur Internet depuis l'École militaire. À l'initiative de la 21^e promotion de l'École de guerre, baptisée « Ceux de 14 », des

milliers de joueurs de tout niveau, officiers des écoles militaires du monde entier, affrontent le champion sur la toile. Après un coup de Karpov, chaque participant propose sa réponse. Celle la plus soumise est alors retenue. Fin de la partie le 5 juin.

3-7/02 RÉUNION DES AUMÔNIERS EN CHEF DE L'OTAN À PARIS

À l'occasion de la 25^e édition de la Conférence des aumôniers en chef des pays de l'Otan, 84 participants se sont retrouvés à Paris au sein d'un cercle de réflexion. L'objectif était de faciliter les échanges sur le thème « souffrance et espérance ».

Dans ce cadre, chacun des quatre aumôniers en chef français (catholique, protestant, musulman et israéliite) a animé une conférence-débat d'une demi-journée. La prochaine édition de ce rassemblement se tiendra en 2015 aux Pays-Bas.

**27/01 UNE CUISINE THÉRAPEUTIQUE POUR L'HÔPITAL LAVERAN**

Conçue au profit des blessés et malades militaires et civils, une cuisine thérapeutique a été inaugurée au sein du service de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital d'instruction des armées Laveran, à Marseille. Les

équipements sont adaptés aux handicaps des patients : faciles d'accès pour les handicapés moteurs, conviviaux et sécurisés pour les malades psychiatriques. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien du Groupement militaire de prévoyance des

**18-20 MARS**

Innorobo, Lyon, cité internationale. Salon des robotiques et de leurs innovations.

20-23 MARS

Salon mondial du tourisme, stand de la Défense dédié au tourisme de mémoire. Porte de Versailles, Paris

31 MARS-11 AVRIL

Joint Warrior, exercice naval franco-britannique (Écosse).

10 AVRIL

Journée nationale du réserviste.

25 MARS-3 AOÛT

Exposition « Été 1914 : les derniers jours de l'ancien monde ». Bibliothèque nationale de France, Paris.

DOSSIER ARMEES EUROPEENNES



A close-up photograph of a person's hand holding a circular patch featuring the European Union flag (a blue circle with twelve yellow stars). A large, bright yellow five-pointed star is superimposed over the patch. The background is a solid dark blue.

ARMÉES DE L'UE

Une Union européenne, vingt-huit armées. Si la création d'une force commune n'est pas à l'ordre du jour, l'amélioration des coopérations entre États sur les questions de défense et de sécurité est une réalité dont témoignent les opérations conduites depuis plus de dix ans sous égide de l'Union européenne. La dernière en date s'engage actuellement, sous commandement français, en République centrafricaine. Vingt-huit armées, un intérêt et une solidarité en marche.

D O S S I E R D I R I G É P A R P H I L I P P E D U P A S



Général Patrick de Rousiers, président du Comité militaire de l'Union européenne.

L'Union fait la force

L'Union européenne est une fédération d'États et non un État au sens classique du mot, même si elle en tient le rôle dans les instances internationales lorsqu'elle s'exprime au nom de ses 28 membres. Il n'y a donc pas et il ne peut y avoir d'armée européenne dans l'acception commune du terme puisque chaque nation garde la maîtrise de son outil de défense.

Pour autant, lorsque la situation internationale l'exige et, en dépit de passés historiques très divers, ces 28 pays savent trouver le consensus politique et les ressources nécessaires pour agir. Cet esprit de solidarité s'exprime en particulier par le déploiement de forces militaires là où la situation l'exige.

Un engagement opérationnel significatif

Aujourd'hui, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense, près de 3000 soldats sous drapeau européen apportent une contribution déterminante au maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Dans les Balkans, l'opération Eufor Althea, commandée par un général britannique en poste à l'Otan, lui-même secondé par un général autrichien, offre un soutien important aux autorités de Bosnie-Herzégovine pour garantir la stabilité de la situation sécuritaire dans ce pays. La force, dont les contingents autrichien, hongrois, roumain, polonais et slovaque sont les plus nombreux, constitue un levier destiné à favoriser les progrès politiques et le rétablissement de la sécurité dans la région. D'autres États tiers, comme la Turquie, apportent une contribution significative.

Dans la corne de l'Afrique, l'opération EU Navfor Atalante de lutte contre la piraterie a apporté la preuve de son efficacité grâce à l'engagement de militaires européens issus de 21 États membres. Conduite depuis l'état-major opérationnel de Northwood, au nord de Londres, elle regroupe actuellement entre six et huit bâtiments

appartenant aux marines grecque, espagnole, française et allemande ainsi que des aéronefs luxembourgeois et espagnols. Depuis 2008, des bâtiments suédois, néerlandais, britanniques et belges ont également complété ce dispositif. Aujourd'hui, les attaques sont à leur plus bas niveau. Mais il convient de rester vigilant, car, s'ils sont empêchés d'agir, les pirates n'ont pas disparu. C'est la raison pour laquelle la décision vient d'être prise de prolonger l'opération jusqu'en décembre 2016.

En Somalie, des militaires italiens, irlandais, espagnols, suédois, néerlandais mais aussi hongrois, finlandais, portugais et britanniques participent à la mission de formation EUTM Somalie, récemment transférée à Mogadiscio. Grâce à leur engagement, 3800 soldats somaliens ont déjà été formés en Ouganda et plus de 1800 autres vont l'être sur le territoire somalien au cours de cette année.

Avec la mission de formation EUTM Mali lancée en février 2013, près de 600 militaires européens issus de 23 États, dont certains n'ont pas de lien historique avec cette région, ont déjà assuré la formation de près de 2000 soldats maliens et achèvent celle d'un quatrième bataillon. La récente décision de prolonger la mission jusqu'en mai 2016 va permettre de former quatre contingents supplémentaires, tout en continuant d'aider les autorités maliennes à moderniser leurs forces armées par le biais d'audits et de conseils ciblés.

Enfin, le déploiement de militaires en République centrafricaine dans le cadre de l'opération militaire Eufor RCA apporte sa contribution au rétablissement de la sécurité dans la région de Bangui en vue d'un transfert, d'ici la fin de l'année, à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine. Le commandement de cette opération est assuré depuis l'état-major opérationnel de Larissa, en Grèce, par un officier général français.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES SOUS ÉGIDE DE L'UNION EUROPÉENNE

DICOPI/ÉDITIONS



Depuis qu'a été lancée la première opération militaire européenne, il y a onze ans, l'Union européenne est devenue, grâce au professionnalisme des forces provenant des États membres, un acteur international crédible et de plus en plus sollicité.

Des solidarités accrues

Cette contribution commune s'exprime également par la mise en commun de capacités au sein de coopérations novatrices. Ainsi, à Eindhoven, des militaires néerlandais, belges, allemands, luxembourgeois, français, et espagnols (à partir de l'été prochain), mettent en commun leurs capacités de transport aérien au sein du Commandement aérien de transport européen (EATC). Restant attachés à leur base d'origine, près de 150 appareils sont désormais mis à la disposition de l'EATC pour optimiser leur activité aérienne et en faire bénéficier l'ensemble des pays contributeurs. Grâce à cette nouvelle forme de régulation mise en place depuis 2010, il devient possible de transporter des militaires allemands à l'aller et du fret néerlandais ou luxembourgeois au retour. Récemment, un KC-10 néerlandais revenant d'Afghanistan a pu être utilisé pour participer à l'évacuation de ressortissants européens dans le Soudan du Sud.

Parallèlement, après le rapprochement entre les marines belge et néerlandaise qui ont intégré leurs flottes en constituant un état-major binational installé aux Pays-Bas, les trois pays du Benelux ont signé en 2012 « une déclaration

d'intention de coopération » dans les domaines de la logistique, de la formation, de l'exécution de certaines tâches militaires et de l'acquisition de matériel.

Ces initiatives, qui démontrent la capacité à agir ensemble de nos forces militaires, servent directement l'efficacité des opérations. Elles illustrent parfaitement ce qu'est l'Europe de la défense. Il ne s'agit pas en effet d'établir une « armée européenne », mais bien de favoriser l'émergence de solidarités accrues entre Européens. Cette coopération s'exerce aussi avec les organisations internationales et en particulier avec l'Otan.

Qu'ils soient engagés sous le drapeau de l'Union européenne ou de l'Otan, les militaires européens partagent les mêmes valeurs, opèrent le plus souvent sur les mêmes théâtres et sont confrontés aux mêmes défis sécuritaires. Mais il nous faut accroître notre coopération dès la phase de conception des opérations et renforcer notre cohérence en termes de capacités. Nous y travaillons déjà et le prochain sommet de l'Otan, à Newport en septembre 2014, devrait nous y aider. Aujourd'hui, les défis sécuritaires auxquels nous sommes confrontés ont une portée mondiale et nécessitent des réponses collectives. Parce qu'ils œuvrent avec courage et détermination pour préserver la sécurité des citoyens européens, les militaires engagés au service de l'Union européenne sont dignes d'admiration et d'estime. Ils méritent notre reconnaissance.

**Général de corps aérien Patrick de Rousiers,
président du Comité militaire de l'Union européenne**



ALLEMAGNE

La coopération bilatérale de l'Allemagne est très structurée dans le cadre du Groupe franco-allemand de coopération militaire (plus de 80 projets). Une réforme de la Défense en cours devrait s'achever en 2017 avec une réorganisation des structures, des réductions d'effectifs et une nouvelle carte militaire. Près de 4 750 soldats sont déployés en opérations dont 3 000 en Afghanistan. L'Allemagne porte un intérêt accru pour l'Afrique avec l'engagement de la Brigade franco-allemande et de soldats au sein de l'EUTM Mali.

Effectifs militaires : 194 000
 Terre : 115 000
 Air : 43 000
 Marine : 36 000
 Effectifs civils : 76 000

Matériels majeurs
 Chars de combat : 225
 Avions de combat : 209
 Frégates : 11
 Sous-marins : 6

Budget de la Défense
 29 milliards d'euros / 1,2 % du PIB

Ministre de la Défense
 Ursula Von der Leyen

Organisations internationales
 EATC, ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours
 Atalante, EUTM Mali



AUTRICHE

Pays neutre qui n'appartient pas à l'Otan, l'Autriche est néanmoins très engagée dans les opérations de l'Alliance. Les Balkans représentent sa première zone d'intérêt stratégique, mais le Proche et le Moyen-Orient ainsi que l'Afrique ne sont pas absents des débats sécuritaires nationaux. L'Autriche a fait le choix de maintenir la conscription, ce qui lui garantit une capacité à se déployer.

Effectifs militaires : 25 250
 Terre : 11 500
 Air : 2 750
 Appelés : 11 000
 Réservistes : 28 000
 Effectifs civils : 8 600

Matériels majeurs
 Véhicules de combat d'infanterie : 205
 Blindés moyens : 40
 Avions de combat : 15
 Hélicoptères : 67

Budget de la Défense
 2,5 milliards d'euros / 0,8 % du PIB

Ministre fédéral de la Défense et des Sports
 Gerald Klug

Organisations internationales
 ONU, OSCE

Opérations de l'UE en cours
 Althea, EUTM Mali



BELGIQUE



La Belgique est présente sur la plupart des théâtres d'opérations comme l'Afghanistan, le Liban, le Mali ou la République démocratique du Congo. La coopération avec ses voisins est en croissance : sa composante navale est intégrée dans une structure néerlandaise-belge et ses pilotes de chasse sont formés en France.

Effectifs militaires : 34 000
 Terre : 12 500
 Air : 5 700
 Marine : 1 600
 Soutien et état-major : 14 200
 Effectifs civils : 2 000

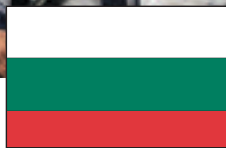
Matériels majeurs
 Véhicules blindés : 358
 Avions de combat : 54
 Frégates : 2
 Chasseurs de mines : 5

Budget de la Défense
 3,5 milliards d'euros / 0,7% du PIB

**Vice-premier ministre
 et ministre de la Défense**
 Pieter De Crem

Organisations internationales
 EATC, ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours
 Atalante, EUTM Mali



BULGARIE

Le budget Défense de la Bulgarie connaît une forte baisse. Actuellement, 400 militaires sont en opération en Afghanistan, 11 au Kosovo et 4 au Mali. Une réserve opérationnelle composée de 10 soldats a été déployée en Bosnie dans le cadre de l'opération Althea. Les armées bulgares sont spécialisées dans le déploiement sanitaire.

Effectifs militaires : 23 300
 Terre : 13 800
 Air : 6 100
 Marine : 3 400
 Réservistes : 3 000
 Effectifs civils : 7 600

Matériels majeurs
 Véhicules blindés : 486
 Avions de combat : 53
 Chars : 90
 Patrouilleurs : 16

Budget de la Défense
 522 millions d'euros / 1,3% du PIB

Ministre de la Défense
 Angel Naidenov

Organisations internationales
 ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours
 Althea, Atalante, EUTM Mali



CHYPRE

L'île constitue l'espace territorial le plus militarisé au monde avec, en 2012, 13 militaires pour 1 000 habitants (3 fois plus qu'en France). Chypre projette de développer sa marine pour préserver les gisements d'hydrocarbure sous-marins récemment découverts.

Effectifs militaires : 11 950

Terre : 10 500

Air : 1 000

Marine : 450

Matériels majeurs

Véhicules blindés : 460

Chars : 164

Hélicoptères : 18

Patrouilleurs : 4

Budget de la Défense

188 millions d'euros / 1,1 % du PIB

Ministre de la Défense

Fotis Fotiou

Organisations internationales

ONU, OSCE

Opération de l'UE en cours

Atalante



CROATIE

D'avantage tournées vers l'Otan, les armées croates effectuent peu de missions avec l'UE. La Croatie, qui mène un effort sur l'action de l'État en mer, s'intéresse au système français dans ce domaine. Un intérêt qui pourrait déboucher sur une collaboration à une stratégie maritime au sommet de l'Otan de septembre 2014.

Effectifs militaires : 12 400

Terre : 9 200

Air : 1 600

Marine : 1 600

Effectifs civils : 3 300

Matériels majeurs

Véhicules blindés : 165

Chars : 57

Avions de combat : 13

Patrouilleurs : 9

Budget de la Défense

592 millions d'euros / 1,4 % du PIB

Ministre de la Défense

Ante Kotromanovic

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opération de l'UE en cours

Atalante



DANEMARK



La Défense danoise est axée sur l'engagement opérationnel (Bosnie, Albanie, Somalie, Afghanistan, Mali...). Elle connaît une diminution de 15% de son budget entre 2012 et 2017. Cependant, ses armées conserveront leur capacité à intervenir rapidement et efficacement comme en Libye ou au Mali. Dans le traité de Maastricht, une clause ajoutée à sa demande stipule que le pays ne participe pas aux opérations militaires de l'Union européenne.

Effectifs militaires : 14 400

Terre : 8 200

Air : 3 200

Marine : 3 000

Réservistes : 28 000

Matériels majeurs

Chars : 57

Véhicules de combat d'infanterie : 45

Avions de combat : 45

Frégates : 7

Budget de la Défense

1,8 milliard d'euros / 1,4% du PIB

Ministre de la Défense

Nicolai Wammen

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan



ESPAGNE

Avec un budget et des effectifs en baisse, l'Espagne s'oriente vers une force interarmées d'intervention composée d'unités opérationnelles équipées de moyens neufs. Les autres seraient regroupées en états-majors et soutien. Actuellement, 2 500 soldats espagnols sont déployés en Afghanistan, au Liban, au Mali, en Bosnie et dans la corne de l'Afrique.

Effectifs militaires : 126 200

Terre : 83 000

Air : 21 100

Marine : 22 100

Garde civile : 80 000

Effectifs civils : 25 000

Matériels majeurs

Véhicules blindés de combat : 144

Chars de combat : 357

Avions de combat : 132

Frégates : 11

Budget de la Défense

5,7 milliards d'euros / 0,9% du PIB

Ministre de la Défense

Pedro Morenés

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali, EUTM Somalie



ESTONIE

L'Estonie est un des rares pays de l'Otan à augmenter son budget de Défense et à le maintenir à 2 % de son PIB. Le nombre de soldats professionnels augmentera de 3 000 à 4 000 d'ici 2018. Il est le premier pays européen à s'être manifesté pour contribuer à Eufor RCA (55 soldats prévus) après avoir participé à Atalante et à l'EUTM Mali.

Effectifs militaires : 6 955
 Terre : 6 200 (appelés et professionnels)
 Air : 330
 Marine : 425
 Réservistes : 22 250
 Effectifs civils : 1 100

Matériels majeurs
 Hélicoptères : 4
 Avions de transport : 2
 Chasseurs de mines : 3
 Frégate : 1

Budget de la Défense
 31,5 millions d'euros / 2 % du PIB

Ministre de la Défense
 Urmas Reinsalu

Organisations internationales
 ONU, OSCE, Otan

Opération de l'UE en cours
 EUTM Mali



FINLANDE

L'engagement opérationnel des forces armées finlandaises est diversifié, avec une priorité donnée aux missions de l'ONU. Les réformes lancées en 2011 prévoient une réduction d'effectifs de 15 % pour arriver à 12 300 personnes en 2015. Le budget 2014 est en baisse et diminue de 30 % les dépenses d'équipement.

Effectifs militaires : 9 400
 Terre : 4 500
 Air : 2 900
 Marine : 2 000
 Effectifs civils : 4 300

Matériels majeurs
 Chars de combat : 100
 Véhicules blindés de combat : 817
 Avions de combat : 130
 Patrouilleurs lance-missiles : 8

Budget de la Défense
 2,6 milliards d'euros / 1,5 % du PIB

Ministre de la Défense
 Carl Haglund

Organisations internationales
 ONU, OSCE

Opérations de l'UE en cours
 Althea, Atalante, EUTM Mali,
 EUTM Somalie



FRANCE



La parution du Livre blanc 2013 et le vote d'une loi de programmation militaire courant jusqu'à 2019 conduisent le ministère à resserrer ses effectifs tout en conservant un contrat opérationnel ambitieux, notamment celui de conduire des opérations en ouverture de théâtre ou dans un cadre multinational.

Effectifs militaires : 222 000

Terre : 119 000

Air : 47 500

Marine : 37 800

Autres services : 17 700

Réservistes : 56 300

Effectifs civils : 65 600

Matériels majeurs

Chars de combat : 250

Véhicules blindés de combat d'infanterie : 440

Avions de combat : 225

Porte-avions : 1

Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins : 4

Budget de la Défense

31,4 milliards d'euros / 1,5 % du PIB

Ministre de la Défense

Jean-Yves Le Drian

Organisations internationales

EATC, ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali



GRÈCE

Marqué par la crise, le budget de la Défense a été réduit de 50 % depuis 2010. Près de 2 500 militaires grecs renforcent actuellement la garde nationale chypriote. La Grèce participe notamment à Atalante et à l'EUTM Mali. Pour L'Eufor RCA, elle accueille l'état-major opérationnel basé à Larissa.

Effectifs militaires : 110 700

Terre : 73 300

Air : 21 300

Marine : 16 100

Effectifs civils : 9 000

Matériels majeurs

Chars : 170

Avions de combat : 200

Sous-marins : 9

Frégates : 12

Budget de la Défense

3,11 milliards d'euros – 1,7 % du PIB

Ministre de la Défense

Dimitris Avramopoulos

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali



HONGRIE

Longtemps sous tutelle exclusivement otanienne, Budapest a pris conscience de son rôle à jouer dans la politique de sécurité et de défense commune et entend augmenter sa crédibilité régionale. À ce titre, la défense hongroise pourrait être renforcée, y compris en termes budgétaires, et elle pourrait consolider certaines coopérations bilatérales.

Effectifs militaires : 16 000

Terre : 10 000

Air : 6 000

Réservistes : 5 000

Effectifs civils : 6 900

Matériels majeurs

Véhicules blindés : 420

Chars : 25

Avions de combat : 14

Hélicoptères : 33

Budget de la Défense

1 milliard d'euros / 0,8 % du PIB

Ministre de la Défense

Csaba Hende

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, EUTM Mali, EUTM Somalie



IRLANDE

L'Irlande est un pays neutre ayant signé un unique accord de défense avec le Royaume-Uni. Actuellement, 460 militaires irlandais arment la Finul, au Liban. Un système de *Triple Lock* (triple verrou) garantit sa neutralité. Ainsi, pour pouvoir projeter plus de douze hommes sur une opération, trois conditions s'imposent : l'opération doit être mandatée par l'ONU, il faut l'accord du gouvernement et un vote du parlement.

Effectifs militaires : 9 300

Terre : 7 500

Air : 800

Marine : 1 000

Réservistes : 4 600

Effectifs civils : 5 000

Matériels majeurs

Transports de troupes blindés : 80

Avions de transport et de surveillance : 9

Hélicoptères : 10

Patrouilleurs : 8

Budget de la Défense

900 millions d'euros / 0,5 % du PIB

**Ministre de la Justice,
de l'Égalité et de la Défense**
Alan Shatter

Organisations internationales

ONU, OSCE

Opérations de l'UE en cours

Althea, EUTM Mali, EUTM Somalie



ITALIE



Avec un budget en baisse depuis plusieurs années, la Défense italienne prévoit une réduction de 20 % de son personnel durant la prochaine décennie. Près de 6 000 soldats ont été ou sont déployés en Afghanistan, au Kosovo, au Liban, en Somalie, au Mali, en Bosnie et en Libye.

Effectifs militaires : 177 300

Terre : 102 800

Air : 42 375

Marine : 32 125

Effectifs civils : 30 000

Matériels majeurs

Blindés moyens : 650

Avions de combat : 205

Porte-aéronefs : 2

Frégates : 16

Budget de la Défense

14 milliards d'euros / 1,2 % du PIB

Ministre de la Défense

Roberta Pinotti

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali, EUTM Somalie



LETTONIE



Le pays a été durement frappé par la crise en 2008, entraînant une diminution de 50 % du budget de la Défense et une baisse des salaires des fonctionnaires de 20 %. Les trois armées ont été fusionnées au sein d'un état-major interarmées intégré au ministère de la Défense qui comprend 5 000 militaires professionnels.

Effectifs militaires : 5 000

Terre : 1 350

Air : 300

Marine : 500

Soutien et état-major : 2 850

Réservistes : 10 000

Effectifs civils : 1 300

Matériels majeurs

Véhicules blindés : 3

Pièces d'artillerie : 120

Hélicoptères : 5

Patrouilleurs et vedettes garde-côtes : 12

Budget de la Défense

187 millions d'euros / 0,9 % du PIB

Ministre de la Défense publique et de la Réforme

Raimond Vejonis

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Atalante, EUTM Mali



LITUANIE

Conséquence de la crise économique, le plus grand des trois pays baltes a subi une coupe de 30 % dans son budget Défense en 2009. Les forces armées lituaniennes déploient plus de 200 militaires en opérations, principalement en Afghanistan, pour Atalante et l'EUTM Mali.

Effectifs militaires : 4 650

Terre : 3 150

Air : 1 000

Marine : 500

Réservistes : 4 200

Effectifs civils : 2 000

Matériels majeurs

Véhicules de transport de troupes : 246

Pièces d'artillerie : 180

Avions de transport : 9

Chasseurs de mines : 4

Budget de la Défense

232 millions d'euros / 0,8 % du PIB

Ministre de la Défense

Juozas Olekas

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Atalante, EUTM Mali



LUXEMBOURG

La direction de la défense luxembourgeoise, sous tutelle du ministère des Affaires étrangères, comprend un millier de militaires (composante terrestre) dont une vingtaine opère au Kosovo. Le Luxembourg a rejoint l'EATC – le Commandement européen de transport aérien – en décembre 2012.

Effectifs militaires : 1 000

Terre : 400

Interministériel : 600

Matériels majeurs

Véhicules blindés légers : 48

Budget de la Défense

188 millions d'euros / 0,5 % du PIB

Vice-Premier ministre, ministre

de l'Économie, de la Sécurité

intérieure et de la Défense

Étienne Schneider

Organisations internationales

EATC, ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Atalante, EUTM Mali



MALTE



Comme l'Autriche et l'Irlande, Malte est un pays neutre. Son positionnement géographique représente un intérêt stratégique, faisant de l'île un véritable porte-avions immobile en Méditerranée. Le pays est en première ligne face au phénomène d'immigration illégale venue d'Afrique. Malte fournit une équipe de protection embarquée à l'opération Atalante.

Effectifs militaires : 2 000

Terre : 1 200

Air : 400

Marine : 400

Matériels majeurs

Avions légers : 7

Patrouilleurs : 8

Hélicoptères : 3

Budget de la Défense

41 millions d'euros / 0,7 % du PIB

Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité nationale

Emanuel Mallia

Organisations internationales

ONU, OSCE

Opération de l'UE en cours

Atalante



PAYS-BAS



Effectifs militaires : 34 570

Terre : 18 200

Air : 6 900

Marine : 9 470

Effectifs civils : 12 700

Matériels majeurs

Véhicules de combat d'infanterie : 405

Véhicules légers d'infanterie : 345

Avions de combat : 67

Frégates : 6

Budget de la Défense

7,5 milliards d'euros / 1,3 % du PIB

Ministre de la Défense

Jeanine Hennis-Plasschaert

Organisations internationales

EATC, ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali,
EUTM Somalie

Les réductions budgétaires, avec la suppression de 18 % des postes entre 2010 et 2015, amènent les Néerlandais à rechercher activement des partenaires. Ils participent au Commandement européen de transport aérien (EATC) et à l'initiative du programme européen MRTT, l'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport. Ils sont présents au Mali avec 370 militaires au sein de la Minusma.



POLOGNE

La Pologne est le pays de la frontière orientale de l'Otan. Son budget de Défense représente le 5^e budget européen, en hausse de 7 % par rapport à 2013. Avec 400 soldats en Afghanistan, environ 230 dans les Balkans, 20 au Mali, la Pologne ne déploie quasiment que son armée de Terre. Elle a fourni un Hercules C-130 lors de l'opération Sangaris.

Effectifs militaires : 100 000
 Terre : 45 000
 Air : 17 000
 Marine : 8 000
 État-major et soutien : 30 000
 Réservistes : 20 000
 Effectifs civils : 47 000

Matériels majeurs
 Chars : 848
 Avions de combat : 120
 Bâtiments chasseurs de mines : 20
 Frégates et corvettes : 8

Budget de la Défense
 7,4 milliards d'euros / 1,9 % du PIB

Ministre de la Défense nationale
 Tomasz Siemoniak

Organisations internationales
 ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours
 Althea, Atalante, EUTM Mali



PORTUGAL

En dépit de la crise qu'il traverse, le Portugal conserve des capacités militaires diversifiées. Une réduction de 8 000 hommes est prévue d'ici 2020. Actuellement, 400 militaires sont déployés en opération : au Kosovo, en Afghanistan, en Somalie, au Mali et dans le cadre de l'opération Atalante.

Effectifs militaires : 35 600
 Terre : 18 500
 Air : 6 800
 Marine : 10 300
 Effectifs civils : 4 600

Matériels majeurs
 Blindés : 540
 Chars : 137
 Avions de combat : 59
 Patrouilleurs : 12

Budget de la Défense
 2,14 milliards d'euros / 1,3 % du PIB

Ministre de la Défense nationale
 José Pedro Aguiar-Branco

Organisations internationales
 ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours
 Atalante, EUTM Mali, EUTM Somalie



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



La République tchèque consacre 5 % de son budget Défense aux opérations. Un plafond de 1 000 soldats peut être déployé avec l'autorisation du parlement. Le pays s'investit dans les opérations extérieures avec 450 soldats projetés en Afghanistan, au Kosovo (KFOR et Eulex), au Mali, en Bosnie, en Géorgie, mais également au niveau de l'état-major opérationnel d'Atalante.

Effectifs militaires : 15 800

Terre : 10 800

Air : 5 000

Effectifs civils : 4 600

Matériels majeurs

Véhicules de combat : 350

Chars : 150

Avions de combat : 14

Budget de la Défense

1,5 milliard d'euros / 1,1 % du PIB

Ministre de la Défense

Vlastimil Písek

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali



ROUMANIE

La Roumanie s'implique dans une série de programmes de développement de certaines de ses capacités de pointe. Elle projette la création d'une chaîne de montage d'hélicoptères, la modernisation de deux frégates et le renouvellement des camions de son armée de Terre. Elle participe également au *Battlegroups* de l'UE. Actuellement, plus de 1 100 soldats sont en opérations en Afghanistan, en Bosnie, au Kosovo et au Mali.

Effectifs militaires : 69 000

Terre : 47 000

Air : 13 400

Marine : 8 600

Effectifs civils : 15 000

Matériels majeurs

Chars lourds : 54

Avions de combat : 29

Hélicoptères : 68

Frégates : 3

Budget de la Défense

1,2 milliard d'euros / 1,3 % du PIB

Ministre de la Défense nationale

Mircea Dusa

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali

DOSSIER ARMEES EUROPEENNES



ROYAUME-UNI

La prochaine *Strategic Defence and Security Review*, l'équivalent de notre Livre blanc, doit paraître en 2015. Celle de 2010 a conduit à une réduction des effectifs qui va de pair avec le retrait d'Irak et d'Afghanistan. L'objectif de l'armée de Terre est d'atteindre 80 000 hommes contre plus de 112 000 actuellement.

Effectifs militaires : 176 600
 Terre : 112 600
 Air : 34 000
 Marine : 30 000
 Réservistes : 28 680
 Effectifs civils : 21 000

Matériels majeurs
 Engins blindés : 2 330
 Avions de combat : 213
 Porte-avions : 1
 Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins : 4

Budget de la Défense
 44 milliards d'euros / 2,5% du PIB

Ministre de la Défense
 Philip Hammond

Organisations internationales
 ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE
 Althea, Atalante, EUTM Mali, EUTM Somalie



SLOVAQUIE

Le budget de la Défense slovaque connaît une baisse de 15 % par rapport à 2010.

Effectifs militaires : 11 500
 Terre : 7 300
 Air : 4 200
 Réservistes : 16 000
 Effectifs civils : 7 200

Matériels majeurs
 Véhicules de transport de troupes chenilles : 228
 Véhicules blindés : 42
 Hélicoptères : 31
 Avions : 17

Budget de la Défense
 736 millions d'euros / 1 % du PIB

Ministre de la Défense
 Martin Givac

Organisations internationales
 ONU, OSCE, Otan

Opération de l'UE en cours
 Althea



SLOVÉNIE

Le budget de la Défense de cet État a baissé de 35 % par rapport à 2010. La Slovénie est engagée, avec l'Italie, dans l'opération de contrôle de l'immigration clandestine Mare Nostrum. Depuis le naufrage survenu près de Lampedusa le 3 octobre 2013, le pays a dédié son patrouilleur *Triglav* à cette mission. Spécificité slovène, les moyens aériens sont une composante de l'armée de Terre.

Effectifs militaires : 7 300

Terre : 7 200

Marine : 100

Effectifs civils : 1 200

Matériels majeurs

Véhicules blindés : 151

Chars de combat : 75

Avions : 21

Patrouilleurs : 2

Budget de la Défense

413 millions d'euros – 1,2 % du PIB

Ministre de la Défense

Roman Jakic

Organisations internationales

ONU, OSCE, Otan

Opérations de l'UE en cours

Althea, EUTM Mali



SUÈDE

La Suède collabore, avec le Danemark, l'Islande, la Finlande et la Norvège, à la Nordefco, la Coopération nordique de défense. Elle est un partenaire actif de l'Otan. Ses engagements sont tournés vers les opérations de maintien de la paix. Jusqu'à présent, la Suède a participé à toutes les opérations de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne.

Effectifs militaires : 11 750

Terre : 6 300

Air : 3 200

Marine : 2 250

Réservistes : 11 600

Effectifs civils : 5 000

Matériels majeurs

Véhicules de combat d'infanterie : 354

Véhicules de transport de troupes : 354

Avions de combat : 100

Corvettes : 9

Budget de la Défense

4 milliards d'euros / 1,1 % du PIB

Ministre de la Défense

Karin Enström

Organisations internationales

ONU, OSCE

Opérations de l'UE en cours

Althea, Atalante, EUTM Mali, EUTM Somalie

LA GU

La Première Guerre mondiale, qui a profondément et durablement marqué ceux qui l'ont vécue, a engendré des traumatismes qui ont traversé les générations. Avec le livre *Quelle histoire*, l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau relate comment cet événement majeur a modelé son histoire familiale.

Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et président du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne, dans la Somme, l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau a consacré la majeure partie de sa carrière de chercheur à l'étude de la Première Guerre mondiale. Dans son dernier ouvrage, *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, ce spécialiste analyse l'impact que 14-18 a pu avoir sur sa propre famille et les conséquences de ce conflit sur les relations père-fils sur trois générations.

Artilleur dans la Somme

À la veille du centenaire du conflit, Stéphane Audoin-Rouzeau craignait qu'on ne lui commande un énième ouvrage sur la Grande Guerre. « *Je ne voyais pas ce que je pouvais faire de plus dans un contexte de complète saturation. Je me suis dit que j'allais proposer aux éditions de l'EHESS, qui m'en faisaient la demande, un ouvrage très personnel, tout en espérant secrètement qu'il soit refusé.* » Mais, à sa grande surprise, le projet est accepté. « *J'ai*

Robert Audouin en 1939. Grand-père paternel de Stéphane Audoin-Rouzeau et figure centrale du livre, il a participé aux deux conflits mondiaux. Traumatisé par 14-18, il ne s'en remettra jamais.

ERRE EN HÉRITAGE



© ECPAD

Verdun, février 1916. Marqués dans leur chair et dans leur âme, les survivants du conflit se sont souvent murés dans le silence.

écrit ce livre en moins de trois semaines. Il était en moi depuis de nombreuses années. Je portais l'histoire de mon ascendance paternelle, maternelle, celle de mon épouse aussi... Je possédais la matière, mais ces histoires ne s'étaient pas cristallisées auparavant. »

L'œuvre raconte trois guerres différentes. Celle du grand-père de sa femme, Pierre Bazin, celle de son grand-père maternel, Max, et enfin celle de Robert, son grand-père paternel. « *Personnage central de l'ouvrage, il porte le choc de l'expérience de la violence* », commente

l'historien. Artilleur, Robert est monté en première ligne dans la bataille de la Somme, fin août 1916. Il en revient indemne physiquement mais broyé psychologiquement. À nouveau mobilisé lors de la Seconde Guerre mondiale, il est fait prisonnier en 1939 et sera libéré en 1941. Il finira sa vie dans l'humiliation et la dépendance financière.

Rébellion surréaliste

Comme en opposition, son fils, Philippe, se plonge avec passion dans le surréalisme, adoptant face à la guerre qui a ravagé son père un dis-

cours radicalement pacifiste. « *Le surréalisme est un mouvement littéraire et artistique issu directement de la Grande Guerre. Mon père s'est engagé dans ce courant à partir de la fin des années 1950, se souvient Stéphane Audoin-Rouzeau. Il s'agit d'un moment important de notre vie familiale. Nous avons vécu dans ce monde violent verbalement, révolté, indigné. Le surréalisme fut une sorte de géant, extraordinairement inventif, porté par des personnalités qui avaient fait la guerre mais qui ne voulaient plus avoir le moindre rapport avec elle.* » Après l'échec de ■■■

Fûts d'obus de la Grande Guerre sculptés par des soldats, présentés lors de l'exposition « 1917 » organisée par le Centre Pompidou-Metz en 2012.



G. MARIETTE/CCPAD

■ ■ ■ mai 1968, suivi de l'écrasement du Printemps de Prague, Philippe sombre à son tour, comme Robert avant lui.

Dans son récit, Stéphane Audoin-Rouzeau dépeint finement les relations entre les pères et les fils, les silences et les non-dits, lourds de conséquences. « Mon travail d'historien m'a permis de réaliser ce qui était arrivé à mon grand-père Robert. Celui-ci n'a jamais été compris. Il a fait partie de ces soldats brisés par une épreuve comme celle de la guerre : un type d'expérience qui représente l'épisode le plus important de la vie

d'un homme, avec lequel il y a forcément un avant et un après. En tant qu'historien, je suis persuadé qu'à l'échelle des individus, la guerre est un passé qui ne passe pas. Et le déni ne fait qu'aggraver les choses. »

Il décrypte ainsi la transmission des traumatismes de génération en génération. « C'est comme une maladie. La première génération vit le choc dans sa chair et dans son âme. La deuxième subit généralement le silence des parents. La troisième, elle, souffre du silence dans lequel ont vécu ses parents et pose des questions », analyse l'auteur. Ainsi,

sans doute, est née la vocation d'historien de Stéphane Audoin-Rouzeau : « J'ai certainement été influencé, à mon insu, par mes ascendants. Très vite, je me suis orienté vers l'histoire de la guerre et de la violence au cours du premier conflit mondial. »

Clore un chapitre

Dans sa conclusion, l'historien fait ses adieux à la Grande Guerre. « En écrivant ce livre, je me suis demandé si l'histoire de 14-18 m'intéressait toujours autant, explique-t-il. La Première Guerre a été un thème de travail mais aussi un sujet puissamment chargé d'affects pour toutes ces raisons familiales. Aujourd'hui je ressens une "désaffection" certaine pour le sujet. » Ces dernières années, Stéphane Audoin-Rouzeau s'est penché sur d'autres champs d'investigation, comme la question du génocide au Rwanda en 1994. « Ce qui m'intéresse, ce sont les acteurs sociaux dans la violence. Je reste un historien du "ras du sol". Les soldats dans les tranchées et les victimes du Rwanda sont deux univers différents, mais ma manière de regarder et d'étudier est identique. » La période change. Le registre, lui, reste le même. ■

Carine Bobbera

Pour aller plus loin

- *Quelle histoire, un récit de filiation, 1914-2014*, EHESS-Gallimard-Seuil, 2013

Parmi les ouvrages majeurs de Stéphane Audoin-Rouzeau

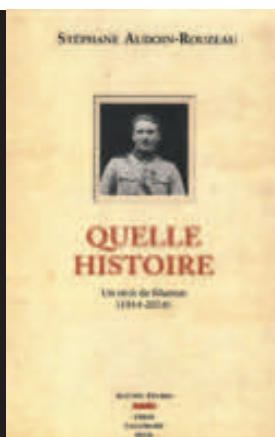
- *1914-1918. La violence de guerre*, Gallimard, 2014.

- *L'encyclopédie de la Grande Guerre*, avec Jean-Jacques Becker, Perrin, 2010

- *Les armes et la chair : trois objets de mort en 14-18*, Armand Colin, 2009.

- *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècle)*, Seuil, 2008.

- *14-18, retrouver la guerre*, avec Annette Becker, Gallimard, 2000.



ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Martin, le frère d'armes

Le biathlon attendait Simon Fourcade, mais c'est son frère Martin qui s'est fait remarquer. En 2008, il rejoint l'École militaire de haute montagne à Chamonix sur les traces de son aîné. Depuis 2010, le sergent enchaîne les victoires, raflant trois médailles aux JO de Sotchi.

Les observateurs le qualifient aujourd'hui de « *mutant* », de « *champion hors norme* », de « *génie du biathlon* », mais ceux qui connaissent bien Martin Fourcade verront toujours en lui le garçon « *agréable, sérieux, sociable et fidèle* » qu'il est resté. Ces mots sont les premiers qui viennent à la bouche du lieutenant-colonel Patrick Desbrest, le directeur de l'Équipe de France militaire de ski. En 2008, c'est lui qui a proposé au jeune Pyrénéen de rejoindre les rangs de

des armes. En 2008, Martin rejoint donc à son tour la famille des sportifs militaires français. Durant les semaines qui suivent son incorporation à l'École militaire de haute montagne à Chamonix, il apprend les rudiments de la chose militaire, son fonctionnement, ses valeurs. Des valeurs proches de celles des sportifs.

2010, année des Jeux olympiques de Vancouver, constitue un tournant. Autrement dit, l'année où Simon doit manifester à la face du monde sa mainmise sur la discipline. Mais il passe à côté de ces

émancipé. 2011 est une saison magnifique. Il devient le troisième Français champion du monde de biathlon et termine troisième au classement général de la coupe du monde. Auréolé d'autant de succès, il s'impose comme le leader naturel de l'équipe militaire française de ski. Il n'oublie pas pour autant, en dépit d'un calendrier de compétitions chargé, de participer aux stages organisés pour les sportifs de haut niveau par l'armée de Terre. Il effectue ainsi un saut avec les parachutistes de l'École des troupes aéroportées à Pau et découvre l'entraînement des fusiliers commandos à Lorient. Le sergent Fourcade sait ce qu'il doit à l'institution et incarne à merveille la devise de l'équipe française militaire de ski : « *Un esprit, une équipe, tous les points comptent.* »

Si 2011 a vu la confirmation de son talent, le meilleur reste à venir. 2012 fait figure d'année folle, marquée par six podiums, huit victoires, trois titres aux mondiaux, et surtout, le plus beau des trophées : le globe de cristal. En 2013, il décide donc de mettre la barre encore plus haut en s'alignant aussi sur des épreuves de coupe du monde de ski de fond. Auparavant, seule la légende norvégienne Ole Einar Bjoerndalen avait osé ce défi. « *Martin est un athlète complet. Sa maîtrise est hallucinante. Lorsqu'on le voit évoluer, c'est magique. Tout paraît facile, il ne semble jamais être dans l'effort* », souligne son frère. Pour autant, la concurrence est rude en biathlon et Martin est obligé de renoncer aux épreuves de ski de fond s'il veut mettre toutes les chances de son côté. Il gagne en fin de saison le globe du classement général et les quatre globes de spécialités et réalise ainsi le « grand chelem ». Avec deux médailles d'or et une d'argent, les JO de Sotchi prennent la forme d'une consécration. ■

Paul Hessenbruch

« Martin est un athlète complet. Sa maîtrise est hallucinante. Lorsqu'on le voit évoluer, c'est magique. »

l'armée de Terre. À l'époque, Martin n'est pas encore le champion qu'on connaît. Il vient de fêter ses 20 ans et marche encore dans les traces de son frère aîné, Simon, le héros de la famille et immense espoir du biathlon français. Difficile de dresser le portrait de Martin sans parler de Simon, tant le destin de ces deux champions est intimement lié. « *Nous sommes tous les deux nés au milieu des montagnes. Simon, c'était ma star, mon modèle, je voulais faire comme lui. Il a toujours tellement travaillé que ça a forcé mon admiration* », explique Martin.

En 2004, il voit son grand frère rejoindre l'institution militaire. Cet engagement lui permet d'exercer son sport à plein-temps et de bénéficier du soutien logistique et matériel de l'armée de Terre. En échange, il offre aux armées son talent dans l'exercice de sa discipline, le biathlon, un sport qui puise son origine dans le maniement

jeux. À l'inverse, sans qu'on ne l'attende si tôt à un tel niveau, Martin fait briller la délégation tricolore en remportant la médaille d'argent de la « *mass start* », une course au départ en ligne. Au sein du clan français, son grand frère, son idole, le regarde passer la médaille d'argent avec tendresse et chagrin.

Curieux destin, à ce moment précis, qui semble frapper la fratrie Fourcade. « *Tous les espoirs étaient placés sur moi. Depuis que j'ai 8 ans, on me dit que je suis très fort, on me voit comme le futur Raphaël Poirée. Même si on n'y prête pas forcément attention, cette idée fait son petit bonhomme de chemin. En 2010, je me suis surtout rendu compte que, malgré tous mes efforts, je n'aurai jamais la classe de Martin* », analyse Simon.

La courbe s'est inversée entre les deux frères. Désormais, Martin domine la discipline, certainement décomplexé et



©AFP IMAGEFORUM

Le sergent Martin Fourcade en six dates

1988 | Naissance
à Céret
(Pyrénées-Orientales)

2006 | Intégration
au Pôle France
de Prémanon

2008 | Chasseur
à l'École militaire
de haute montagne
de Chamonix

2010 | Premier podium
de coupe du monde
au 10 km sprint
en Finlande

2013 | Jeux mondiaux
militaires
d'Annecy

2014 | JO de Sochi,
triple médaillé
olympique



Bataille de Stalingrad (août 1942-février 1943).

Des avions de la Luftwaffe survolent la ville soviétique en ruine lors d'une mission de bombardement. Quelques mois plus tard, le 2 février 1943, le maréchal Paulus signe la capitulation allemande. Cette défaite du Reich à Stalingrad marque un des tournants décisifs de la Seconde Guerre mondiale. Son retentissement psychologique fut considérable au sein du camp allié qui acquit la certitude de la victoire finale.

©ECPAD

1944

Une Allemagne déjà vaincue

Dès 1941-1942, le Reich ne peut plus gagner contre les puissances industrielles que sont les États-Unis et l'URSS. En 1944, les Alliés sont maîtres du ciel et progressent sur terre. Quant aux armes secrètes nazies, elles relèvent de la science-fiction...

L'Allemagne pouvait-elle encore gagner la guerre en 1944 ? Une telle question relève du plus pur fantasme depuis quelques décennies. Mais on peut d'emblée y répondre, et sans hésitation : non, en aucune manière !

En fait, et hormis la thèse – par ailleurs tout à fait recevable ! – stipulant que le Reich n'a jamais eu les moyens de gagner la guerre dans laquelle elle se lançait, la seule question sur laquelle les historiens discutent encore est : l'Allemagne a-t-elle perdu la guerre en décembre 1941 ou à l'été 1942 ? Mais, passé ces dates, le sort du régime nazi est de toute façon scellé.

Face à une coalition planétaire

Bien entendu, pour le soldat américain, soviétique ou canadien, le partisan yougoslave ou polonais, le maquisard français, le résistant norvégien, ou encore le déporté des camps de la mort, qui tous durent affronter la puissance allemande au quotidien, le nazisme et son appareil militaire sont restés dangereux et mortels jusqu'au dernier jour du conflit. Un tel sentiment est compréhensible du point de vue du combattant de première ligne qui doit faire face aux dangers individuels, mais il ne change rien au fait que, au niveau global, l'affaire était entendue.

Car l'Allemagne, puissance moyenne, faisait face à une coalition planétaire formidable, au sein de laquelle on comptait les deux plus énormes monstres stratégiques du moment,

notamment forts de leur puissance industrielle et démographique : les États-Unis d'Amérique et l'URSS ! Les alliés du Reich, déjà faibles et peu nombreux, l'abandonnaient les uns après les autres, ou s'apprêtaient à le faire – cela avait déjà été le cas de l'Italie l'année précédente. Les titanesques industries américaine et soviétique noyaient littéralement la production allemande. Enfin, la machine de guerre nazie commençait à manquer de façon dramatique du « sang » même de la guerre industrielle : le pétrole, alors que les Alliés, et tout particulièrement les Américains, possédaient déjà l'immense majorité des ressources mondiales.

Dès la première moitié de l'année 1944, la Luftwaffe avait été littéralement « assassinée » par les forces aériennes

anglo-américaines dans le but d'obtenir une supériorité aérienne absolue au-dessus de l'Europe occidentale en prévision du débarquement de Normandie du mois de juin. Elle ne pourra jamais s'en remettre. Les cieux étaient désormais le royaume pratiquement sans partage des Anglo-Saxons. Côté océans, les sous-marins U-Boot allemands avaient été vaincus par la puissance aéromaritime alliée dès

1943 et, s'ils restaient dangereux, ils ne pouvaient plus espérer interrompre le flot de navires qui traversait sans interruption l'Atlantique, ni véritablement peser sur le cours des événements. Sur terre, les Alliés progressaient lentement mais inexorablement le long de la péninsule italienne ; ils s'apprêtaient à débarquer en France, d'abord en Normandie, à la fin du printemps, puis en Provence, au mois d'août suivant, ouvrant enfin le second front tant attendu par Staline. Sur le front de l'Est, les Soviétiques, enfin passés maîtres dans l'art opératif et les opérations combinées en profondeur d'armées gigantesques, lanceront cette année-là des offensives géantes qui anéantiront des groupes d'armées entières de la Wehrmacht, notamment le groupe d'armées « Centre », qui sera détruit en Biélorussie en juin et juillet dans le cadre de l'opération Bagration.

L'Europe allemande faisait eau de toutes parts et plus rien ne pouvait plus l'empêcher de sombrer, non sans voir préalablement son étendue et son

« Dès la première moitié de l'année 1944, la Luftwaffe avait été littéralement “assassinée” par les forces aériennes anglo-américaines. »

emprise se réduire comme une peau de chagrin. Berlin n'en finissait plus de payer sa dramatique absence de pensée stratégique. L'excellence tactique et l'extraordinaire professionnalisme de ses troupes et de leur encadrement ne servaient plus qu'à prolonger indéfiniment un combat retardateur meurtrier pour ses adversaires, mais totalement vain. Certains, en Allemagne, caressèrent alors l'espoir de ■■■

■■■ négocier la paix avec les Alliés occidentaux. Ils tentèrent, au mois de juillet, de se débarrasser d'Hitler, mais leur complot échoua piteusement. Aurait-il réussi qu'il n'aurait pas servi à grand-chose, car les Alliés s'étaient déjà mis fermement d'accord pour ne pas signer de quelconque paix séparée.

Reste le grand fantasme des « armes secrètes » allemandes. Outre le fait que bon nombre de ces fameux projets étaient fantaisistes, ou au mieux peu efficaces, on peut se demander si l'industrie allemande pouvait réellement produire ces engins en masse. Ensuite, réussirait-elle à les approvisionner en carburant ? En se penchant avec un minimum de sérieux sur ces deux questions, on réalise rapidement que la réponse est non. Et l'on n'évoque même pas ici les difficultés qu'il y aurait eues à trouver et à former suffisamment de pilotes compétents pour guider les machines volantes dignes de romans de science-fiction qu'une certaine littérature se complait à nous présenter à intervalles réguliers. Sans compter avec le fait que les Alliés avaient eux aussi des armes secrètes, certaines

encore à l'état de prototype, ou même de projet, d'autres sur le point d'être mises en service, à commencer par la plus importante d'entre elles, l'arme atomique, dont l'Allemagne ne pouvait pas disposer, car elle avait accumulé trop de retards à différents niveaux.

Ce fantasme des armes secrètes s'apparente à celui de « l'arme décisive », lequel provient à son tour d'un troisième, encore plus ancien, et qui avait habité l'esprit des grands capitaines pendant des siècles : celui de la « bataille décisive », livrée en un point et un moment uniques.

Fantasmes ou pensée magique

Or, si l'on a péniblement fini par comprendre que la bataille décisive est soit un mythe inaccessible, soit un leurre, trop de penseurs ou de militaires n'ont pas su résister à la tentation de transposer cette chimère dans le domaine de la technique en ce ^{xx}e siècle où celle-ci apparaissait comme triomphante de tous les obstacles. Déjà, dans l'entre-deux-guerres, des théoriciens avaient cru qu'une « arme décisive » allait pouvoir remplacer la « bataille décisive » :

le char, le bombardier, le sous-marin, les gaz de combat furent successivement investis de ce pouvoir quasi magique. La croyance allemande dans les « armes secrètes » (ou, par la suite, la croyance a posteriori dans les armes secrètes allemandes) relève bien des mêmes fantasmes, auxquels il convient de régler leur sort. Car aucun objet technique, aussi puissant soit-il, ne peut à lui seul permettre de faire l'économie d'une réflexion, mais aussi d'une volonté politique, de l'élaboration d'une pensée stratégique et de la combinaison complexe de moyens nombreux et variés, parmi lesquels la possession de ressources – naturelles, économiques, industrielles, humaines, etc. On l'aura compris : le pire ennemi du stratège et de la stratégie, ce sont les fantasmes – politiques ou militaires – et ce que les ethnologues nomment la « pensée magique »... Et c'est notamment du fait de l'accumulation de tous ses handicaps que les nazis ont perdu cette guerre. En 1944 plus que jamais. ■

Laurent Henninger, chargé d'études à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire



Le 24 août 1943, le sous-marin allemand U-185 coule dans l'Atlantique. Il a été bombardé par les appareils du porte-avions d'escorte américain *USS Core*.

©THE PICTURE DESK

Pour être au cœur de la défense, ABONNEZ-VOUS !



Abonnement	Public			Spécial*		
	France	Dom/Com par avion	Étranger par avion	France	Dom/Com par avion	Étranger par avion
1 an (10 n ^{os})	20€	30€	35€	15€	25€	30€
2 ans (20 n ^{os})	35€	55€	65€	25€	45€	55€

*Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Chaque mois, **découvrez nos forces en action**, les enjeux de notre **stratégie de défense**, les facettes de l'industrie et des **technologies de l'armement**. Participez aux débats des armées et **renforcez votre culture militaire**. Avec ses 68 pages et sa version online, *Armées d'aujourd'hui* est le magazine indispensable de ceux qui veulent des repères pour la défense d'aujourd'hui.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et prénom Grade ou fonction
 Adresse Localité Code postal

Renseignements statistiques

Âge Profession Secteur d'activité Nom de l'entreprise

Abonnement souhaité

☐ Normal ☐ Spécial* ☐ France ☐ Étranger/Com-Terr/Par avion

☐ 1 an ☐ 2 ans Nombre d'exemplaires

* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Joindre à la commande le règlement à l'ordre de : M. l'agent comptable de l'ECPAD, et envoyer celui-ci à :
 ECPAD / Service abonnements, 2 à 8 route de Fort / 94295 Ivry sur Seine CEDEX. Tél. : 01 49 60 52 44 - Fax : 01 49 60 58 92. Email : rontage-abonnement@ecpad.fr

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires au traitement de votre commande et destinées à nos services internes. Elles ne sont en aucun cas communiquées et peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 60119378.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



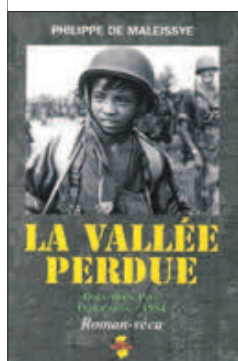
FEMMES EN RÉSISTANCE, Numéro 1 : Amy Johnson

Amy Johnson, Sophie Scholl, Berty Albrecht, Mila Racine : quatre femmes entrées en résistance, quatre destins racontés en images et en quatre volumes par cette nouvelle BD historique. Le premier tome commence dans l'Angleterre des années folles, où Amy Johnson, jeune londonienne délaissée par son amant, prend par dépit des cours de pilotage. Cinquante heures de vol et l'assurance de ses 26 ans lui suffiront à résister aux préjugés de son époque et à braver l'impossible : relier en 19 jours Londres à Darwin, en Australie. Incorporée en 1940 dans la RAF, elle disparaîtra mystérieusement dans le ciel de la Bataille d'Angleterre. Une belle BD portée par les traits lumineux du dessinateur Pierre Wachs.

P. Wachs, R. Hautière, F. Laboutique, E. Polack,
éd. Casterman,
64 p., 14,50 €

LA VALLÉE PERDUE, DIEN BIEN PHU, INDOCHINE - 1954

La guerre d'Indochine dure depuis déjà huit ans lorsqu'en novembre 1953 le Viêt-minh s'apprête à envahir le Laos. À Saïgon, le commandement du corps expéditionnaire français décide de lui barrer la route en s'emparant d'un point de passage stratégique : Dien Bien Phu, une vallée perdue aux confins du Tonkin et du Laos. Dix mille hommes occupent la position. Face à eux, le Viêt-minh engage la quasi-totalité de ses 60 000 combattants.



Dans ce roman historique, le contrôleur général des armées Philippe de Maleissye suit l'itinéraire de Pierre Holinger, un jeune opérateur radio parachuté dans le brasier de Dien Bien Phu. À partir de témoignages d'anciens soldats, il raconte « à hauteur d'hommes » les souffrances, la camaraderie et le courage des combattants de cette « vallée perdue ».

Philippe de Maleissye
Indo Éditions,
400 p., 29 €



LE CROCODILE ET LE SCORPION, La France et la Côte d'Ivoire (1999-2013)

Auteur de nombreux ouvrages historiques et collaborateur régulier du magazine *L'Express*, Jean-Christophe Notin dresse dans son dernier livre un bilan des relations franco-ivoiriennes depuis 1999. À partir de nombreux témoignages, il analyse les différentes crises traversées par la Côte d'Ivoire en 1999, 2002 et 2004, et décrit les affrontements qui précipitèrent, en avril 2011, la chute du président Gbagbo. Point d'orgue de cette enquête, l'ensemble des étapes du déploiement de la force Licorne est relaté.

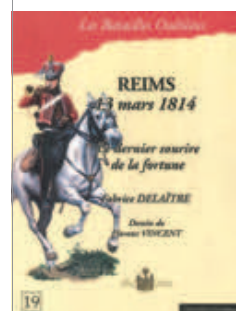
Jean-Christophe Notin détaille également le rôle joué par les forces spéciales françaises à Abidjan en 2011.

Jean-Christophe Notin,
éd. Du Rocher, 441 p.,
20 €

REIMS, 13 MARS 1814, Le dernier sourire de la fortune

Durant quatre mois, de janvier à avril 1814, les restes de la Grande Armée tentent d'enrayer l'invasion de la France par les troupes de l'Europe coalisée. La campagne de France, qui s'achèvera par la défaite générale des armées françaises et l'abdication de Napoléon, est pourtant l'une des guerres les plus audacieuses de l'Empire. Au cœur de la tourmente, Napoléon reprend même souvent l'initiative, notamment le 13 mars 1814, au sud de Reims, en battant un corps d'armée russo-prussien. Reims est la dernière victoire française de l'Empire, le « dernier sourire de la fortune » selon l'expression du maréchal Marmont. Fabrice Delaître, spécialiste des campagnes napoléoniennes, retrace l'histoire de cet ultime sursaut, glorieux et méconnu, des guerres impériales. Un ouvrage synthétique agrémenté de nombreuses cartes.

Fabrice Delaître,
dessin de Florent
Vincent, *Historic'one*
Éditions, 104 p., 20 €



CADRE JURIDIQUE DE L'EMPLOI DES DRONES AU COMBAT

L'utilisation des drones à des fins militaires connaît depuis dix ans une expansion apparemment sans limites, et la plupart des armées modernes les intègrent aujourd'hui dans leurs schémas tactiques. Cependant, le cadre juridique de leur emploi reste flou. Comment penser leur insertion dans l'espace aérien général ? Quelles protections légales pourrait-on revendiquer pour s'en protéger ? Vers quelles dérives juridiques et éthiques leur complète banalisation nous entraînerait ? Autant de questions auxquelles cette petite étude, rédigée dans le cadre d'un master en droit public, entend répondre.

Sébastien Gallais,
éd. L'Harmattan,
194 p., 20 €